

Boulbon

Actualités municipales



N° 86 – Juin 2021



L'été sera Show !



Déchèterie...
La classe !



Saint-Marcellin
La tradition



Commémorations
N'oublions jamais



Notre jeunesse au cœur des actions !

Cet été, soyez les acteurs de la vie locale.

Participez, pensez aux circuits courts et faites de Boulbon une exception.

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 90 96 18 41

Mardi 9h30 – 12h et 17h – 18h30

Mercredi 9h30 – 12h et 14h 17h

Jeudi 14h – 17h

Samedi 9h15 – 12h15

**Fermée du 31/07 au 7/08
et du 21/07 au 4/09**

HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

Les bureaux de la mairie sont
ouverts du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00.

**Bureaux fermés au public
le mercredi après-midi**

Taxi Boulbon : 06 11 65 64 63

École Maternelle des Tilleuls

04 90 43 95 25

École Primaire des Saules

04 90 43 99 36

MAIRIE DE BOULBON

Tél. 04 90 43 95 47

mairiedeboulbon@wanadoo.fr

mairie-boulbon.fr

Permanences du maire

Mardi, mercredi et vendredi
le matin et sur rdv en mairie

Services Techniques

04 90 43 96 23

Police municipale

06 43 49 23 04

Gendarmerie de Graveson

04 32 61 96 40 ou 17

Caserne des Pompiers

04 90 99 59 89 ou 18

Correspondant La Provence

Clément Battista : 06 42 46 80 73

clementbattista@hotmail.fr

DÉCHETÈRIE

Tél. 06 74 82 63 33 (ACCM)

**NOUVEAU : carte d'accès
OBLIGATOIRE (détails page 23)**

Jours et heures d'ouverture

LUNDI - MERCREDI - JEUDI

VENDREDI - SAMEDI

8h00 - 11h50 / 13h30 - 16h50

MARDI : 8h00 - 11h50

Encombrants : le 1^{er} mardi du mois.

S'inscrire impérativement
au 04 84 76 94 00

**Distribution des sacs jaunes
en mairie (dotation annuelle)**

C.C.A.S. – Quiétude 13

(service téléassistance)

en mairie / sur rdv : 04 90 43 95 47

A.D.M.R.

Permanence en mairie

le jeudi matin de 8h00 à 12h00

04 90 91 18 71

ou M^{me} Bodinier : 06 14 33 07 34

C.A.U.E. (Conseil d'Architecture)
Philippe Saunier, sur rdv en mairie

Assistants sociales

Sur rdv en mairie

M^{me} Marignol : 04 13 31 03 50

(Conseil départemental)

Mardi 6 juillet uniquement.

Reprise permanences en septembre
tous les mardis.

M^{me} Ribard (MSA) : 04 91 16 58 81
ribard.brigitte@provence-azur.msa.fr

O.P.A.H. (Amélioration de l'Habitat)
sur rdv 04 90 49 95 62

La Poste : 04 90 43 96 48

Paroisse : 04 90 91 09 50

Père Michel Savalli

(Presbytère Sainte-Marthe)

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

M^{me} Amy Emmanuelle

06 65 79 45 69

M^{me} Arrault-Viargues Émeline

04 90 18 25 87/06 48 28 30 72

M^{me} Blache Pauline

06 11 38 36 06/09 73 22 63 37

M^{me} Cellier Amandine

06 58 55 65 44

M^{me} Di Cianni-Mirallez Nathalie

04 86 32 95 86/06 20 41 43 01

M^{me} Habran-Muziot Béatrice

04 90 43 88 54/07 61 08 56 41

M^{me} Hiolle Aulne

04 90 97 77 94/06 52 38 92 24

M^{me} Verdier Christelle

09 83 27 23 85/06 60 02 82 65

Suivi du débit du Rhône

vigicrues.ecologie.gouv.fr

ACCM EAUX : 04 90 99 52 14

Astreinte en cas de problème
en dehors des heures ouvrables

04 90 99 50 89

ENEDIS Dépannage électricité

09 726 750 13

Cabinet dentaire

04 90 43 95 79

Cabinet kinésithérapie

04 90 93 66 28

Infirmières

M^{me} Barone : 06 88 09 52 61

M^{me} Favier : 06 31 47 93 10

M^{me} Viany : 06 08 60 72 75

Cabinet M^{mes} Bourguignon

Nedey et M. Ollivero :

06 03 52 29 28 / 04 88 09 03 93

Médecins

Dr Savoy Ayme Christelle

04 90 43 58 56

Dr Nadal Saskia

04 90 49 54 34 ou Doctolib

Orthophonistes

M^{me} Allio – M^{me} Grapotte

M^{me} Lacroix

09 53 60 72 53

Ostéopathes

Vignaud Laura : 06 23 59 04 78

Simian Delphine : 04 90 18 24 70

Pharmacie : 04 90 43 80 80

Psychologue

Camille Blanc : 06 51 88 49 14

Sage-Femme

M^{me} Genty : 06 28 89 16 35

Boulbon Actualités municipales

Bulletin semestriel – Dépôt légal : Juin 2021

Numéro tiré à 900 exemplaires – Directeur de publication : M. Christian Gilles, Maire

Réalisation : Planète Photos – Denys Turrier 06 11 84 06 75 – Impression ACHP – 34070 Montpellier

Crédit photos : Service Communication – D. Turrier – X

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec encres végétales



EDITO



Les consignes sanitaires ont dicté nos comportements et rythmé nos vies ces derniers mois. Il a fallu se protéger, protéger les autres avec le port du masque, garder à distance ses parents, ses enfants et petits-enfants, ainsi que ses amis.

La **vacci'navette** de l'ACCM a débuté sa campagne de vaccination en zone rurale par Boulbon le 11 mars et ensuite le 8 avril. Cela a permis aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de se faire vacciner dans leur village. À cette occasion, je remercie très sincèrement **Patrick de Carolis**, Président de l'ACCM et maire d'Arles, d'avoir choisi Boulbon comme première étape de la vacci'navette.

Le mercredi 19 mai, avec la **réouverture des terrasses** du café du commerce et de l'Astrado, nous avons retrouvé des moments de convivialité qui nous avaient terriblement manqués. La belle saison et le parfum de vacances qui va avec ne doivent pas nous faire oublier les gestes barrières que l'on doit continuer à respecter absolument.

Le 1^{er} juin, la **procession de la Saint-Marcellin** s'est déroulée comme l'année dernière dans l'intimité villageoise. Je remercie le Père Savalli et toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de la procession.

Je félicite l'**initiative de M^{me} Carrera et de sa classe** pour la décoration des plaques de bouches d'égout avec ce message de sensibilisation à l'environnement « La méditerranée commence ici »

Martine et Jean-Raymond, après 25 ans de loyaux services auprès des Boulbonnais, ont pris la retraite. Ils tenaient la boulangerie 365 jours par an dans la bonne humeur, l'heure de la retraite est arrivée, bonne retraite Martine et Jean-Raymond. Bienvenue à **Christophe Gillet et son équipe**, notre nouveau boulanger.

Deux nouveaux professionnels de la santé se sont installés au pôle médical : Cédric Baldi, dentiste et le docteur Saskia Nadal, médecin généraliste. Bienvenue à eux.

Je salue l'ouverture de l'**atelier de Paola**, 4 rue Saint-Christophe, et l'initiative du **magasin Utile** pour privilégier les produits locaux.

Le **Café du Commerce** se diversifie et propose, au niveau de la restauration, des grillades au feu de bois et pour les randonnées cyclistes dans nos campagnes, la location de VTT et VTC électriques. La brasserie **l'Astrado** a ouvert une salle de restaurant dans sa partie arrière.

Dynamique, disponible et compétente, **Sandrine Saladin** a œuvré pendant près de 30 ans au service de la mairie de Boulbon. Elle était en charge de la gestion des ressources humaines, comptabilité et de la paye, bonne retraite Sandrine. **Laurianne Bery** l'a remplacée et s'est très bien intégrée à l'équipe administrative.

Ghislaine Roch, agent communal affecté à l'école primaire, a vu en 25 ans passer plusieurs générations de Boulbonnais, bonne retraite Gigi avec Henri, ton époux, notre ancien policier municipal.

Nous avons eu la tristesse de perdre deux personnes qui ont particulièrement œuvré pour les associations boulbonnaises, **M. Roland Bernard**, président pendant de longues années de la société de chasse et **M. Raymond Saint-Michel**, joueur puis dirigeant très actif à l'ESB. J'ai une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés.

En 2020, la pandémie a entraîné l'arrêt d'une grande partie des **activités associatives**, c'est pourquoi la commission des Associations a revu le montant des subventions à la baisse.

Le **gel du 8 avril** a détruit en quelques heures une année de travail. Participant depuis longtemps aux commissions de calamités agricoles départementales, je n'ai jamais vu de tels dégâts : 100% des récoltes perdues. Je souhaite beaucoup de courage à mes amis agriculteurs.

Le **nouveau cimetière** avance, la maîtrise d'œuvre nous a présenté une première esquisse de travail, et des études de sol sont en cours. La **modification du PLU** suit son cours, le PADD va être présenté le 24 juin et le nouveau PLU devrait voir le jour en fin d'année.

Divers travaux sont à l'étude, mais la COVID-19 et le confinement ne sont pas des alliés pour faire avancer les dossiers comme on le voudrait.

L'été a ouvert les festivités avec la fête de la Musique. Divers événements sont prévus sur les terrasses du château et j'espère que la fin du mois d'août verra « sortir » notre charrette sans restriction et que les fêtes se dérouleront normalement tout comme celle du Club Taurin en septembre.

Nous pourrons enfin rendre un bel **hommage à Jean Arène**, notre artiste peintre local, les restrictions sanitaires nous en avaient empêchées jusqu'ici. Le **vendredi 2 juillet** une plaque commémorative sera dévoilée et une **exposition** lui sera consacrée à l'Espace Culturel Sainte-Anne.

Je vous souhaite un bel été, chaud, avec un retour à la vie que vous aimez.

*Christian Gilles,
Maire de Boulbon*

SOMMAIRE

■ Édito.....	3
■ Enfants Phares.....	4
■ Délibérations.....	5
■ Finances.....	6
■ Travaux.....	8
■ Projets.....	12
■ Urbanisme.....	14
■ Environnement.....	16
■ Montagnette.....	19
■ Sécurité.....	22
■ Infos.....	23
■ Social.....	26
■ Économie locale.....	28
■ Culture/Patrimoine Tourisme.....	30
■ Fêtes et Cérémonies.....	32
■ Jeunesse.....	34
■ Associations.....	38
■ Traditions.....	45
■ Joies et peines.....	46
■ Libre expression.....	47
■ Agenda.....	48



Nos enfants au cœur de leur avenir



Peindre sur les plaques d'égout du village...
Un message écologique et percutant :
« Ici commence la mer ».



Les élèves de
Cathy Carrera (CM1)
se sont engagés
en dessinant leur propre
représentation de l'océan.



Vendredi
11 Juin 2021

« Tous vos déchets finissent à la mer et compromettent notre avenir! »



Lorien Vannier,
parent d'élève,
s'est occupé de
la mise en pochoir.





MARDI 8 DÉCEMBRE 2020

- Adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2020.
- Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- Prix du repas à la cantine scolaire à compter du 1^{er} janvier 2021.
- Répartition intercommunale des charges de fonctionnement de l'école maternelle pour l'année 2019-2020.
- Désignation des représentants au conseil d'administration et à l'assemblée générale des actionnaires de la Société Publique Locale du Pays d'Arles (SPLPA).
- Présentation du rapport d'activité et des comptes annuels 2019 de la SPLPA (société publique locale du pays d'Arles), et PV de l'assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2020.
- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public 2019 de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial titulaire
- Décision modificative n°1.
Hommage à Valéry Giscard d'Estaing : M. le Maire invite le conseil à observer une minute de silence en hommage à M. Valéry Giscard d'Estaing, décédé le 2 décembre 2020. Ancien président de la République de 1974 à 1981. Un registre a été mis à disposition du public, à l'accueil de la mairie, afin d'y inscrire un message.

LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2021

- Adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2020.
- Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- Demande de subvention au Conseil départemental 13 pour l'acquisition de deux véhicules utilitaires.

- Demande de subvention au Conseil Départemental 13 pour l'élaboration du PLU, 2^e tranche.
- Imputation de certains biens en section d'investissement.
- Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget.
- Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la gestion de la Communauté d'Agglomération Arles, Crau, Camargue, Montagnette..
- Recrutement de contractuels non permanents pour accroissement temporaire d'activité
- Convention d'occupation entre la CUMA et la commune de Boulbon.

LUNDI 29 MARS 2021

- Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2021.
- Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- Approbation du Compte de Gestion 2020.
- Approbation du Compte Administratif 2020.
- Retrait de la délibération 09/2021 concernant l'autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021.
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021.
- Demande de subvention au CD13 au titre des travaux de proximité pour la réfection du chemin de la Clapière et du chemin des Patis.
- Demande de subvention au CD13 au titre des travaux de proximité pour l'aménagement du chemin d'accès et du parking du nouveau cimetière.
- Demande de subvention au CD13 au titre des travaux de proximité pour l'embellissement et la sécurisation du village et des bâtiments communaux.

- Demande de subvention au CD13 au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre l'incendie.
- Plan de relance continuité pédagogique – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
- Convention de mise à disposition de parcelles communales.
- Convention d'occupation du domaine public communal.
- Convention de mise à disposition de contrats de droits privés avec la commune de Barbentane.
- Création de postes d'agents polyvalents dans le cadre de contrats aidés (PEC, CIU, CAE).
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

LUNDI 12 AVRIL 2021

- Adoption du procès-verbal de la séance du 29 mars 2021.
- Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020.
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2021.
- Vote du budget 2021 de la commune.
- Transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.
- Garderie municipale 2021.

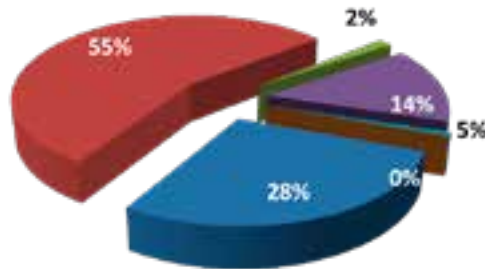
*Les procès-verbaux
des séances du conseil
municipal sont visibles
sur le site
de la mairie de Boulbon.*

Compte administratif 2020

Section Fonctionnement

Dépenses =

1 623 745,82 €

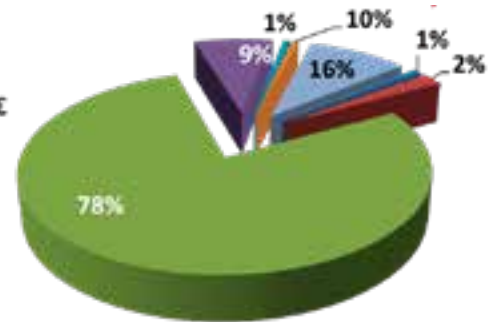


- Charges à caractère général : 458 990,98 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 898 236,91 €
- Atténuations de produits : 23 987,00 €
- Autres charges de gestion courantes : 231 198,93 €
- Charges financières : 10 332,00 €
- Charges exceptionnelles : 1 000,00 €

Recettes =

2 038 101,23 €

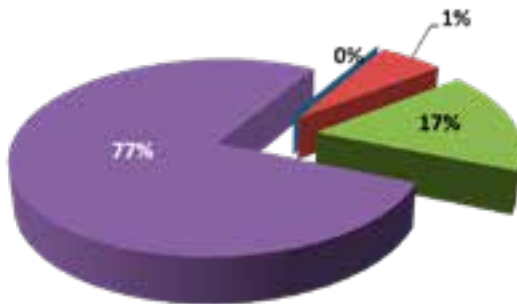
- Atténuation de charges : 18 952,94 €
- Produits des services, domaine et ventes divers : 42 729,01 €
- Impôts et taxes : 1 598 849,48 €
- Dotations, subventions et participations : 153 750,10 €
- Autres produits de gestion courante : 14 695,45 €
- Produits exceptionnels : 12 142,25 €
- Excédent reporté : 196 982,00 €



Section Investissement

Dépenses =

577 480,59 €

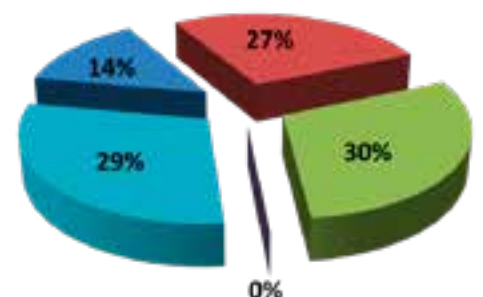


- Participations et créances rattachées à des participations - €
- Emprunts et dettes : 35 000,00 €
- Subvention d'équipements versées : 97 929,23 €
- Opérations d'équipement : 444 551,36 €

Recettes =

1 702 202,50 €

- Dotations, fonds divers et réserves : 234 968,86 €
- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) : 459 420,30 €
- Subventions d'investissement reçues : 508 149,59 €
- Produits de cessions - €
- Excédent reporté : 499 663,75 €



Taux des impôts locaux

Taux communal TFPB*	20,10 %
Taux départemental TFPB 2020	15,05 %
Taux de référence 2021	35,15 %

Les taux 2021 sont donc fixés aux valeurs suivantes :
TFPB : 35,15 % – TFPNB : 74,29 %**

*Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

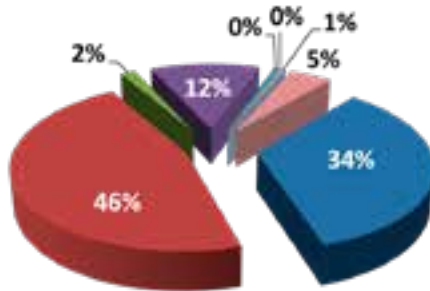
**Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties

À compter de 2021, *vu l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020 n°2019-1479 du 28 décembre 2019 qui acte la suppression de la Taxe Habitation sur les résidences principales pour les collectivités*, la commune ne percevra plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. **Cette perte de ressources est compensée** par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Budget primitif 2021

Section Fonctionnement

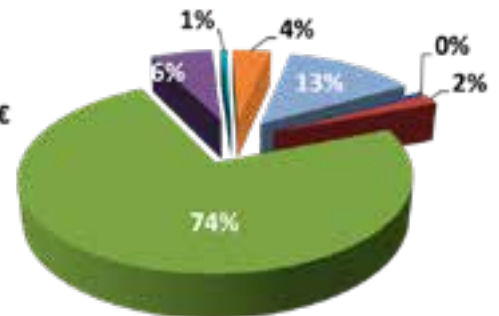
Dépenses =
2 108 653,23 €



- Charges à caractère général : 722 250.00 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 975 200.00 €
- Atténuations de produits : 35 000.00 €
- Autres charges de gestion courantes : 254 516.00 €
- Charges financières : 9 758.00 €
- Charges exceptionnelles : 4 000.00 €
- Dépenses imprévues : 10 000.00 €
- Opération ordre transfert entre sections : 97 929.23 €

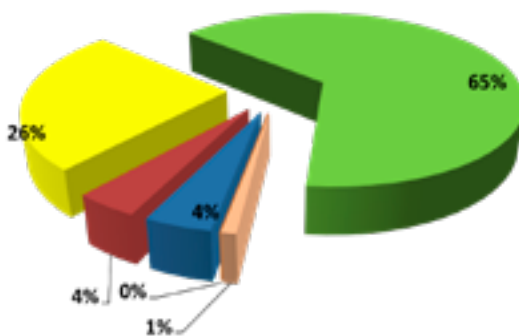
Recettes =
2 108 653,23 €

- Atténuation de charges : 10 200.00 €
- Produits des services, domaine et ventes divers : 39 510.00 €
- Impôts et taxes : 1 552 984.00 €
- Dotations, subventions et participations : 131 612.00 €
- Autres produits de gestion courante : 14 100.00 €
- Produits exceptionnels : 80 500.00 €
- Excédent reporté : 279 747.23 €



Section Investissement

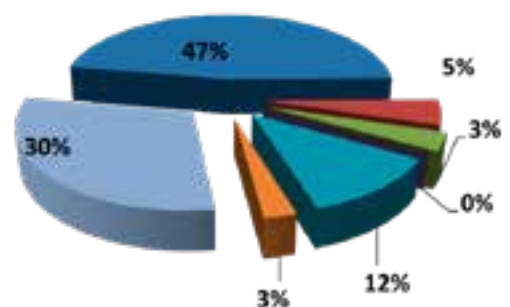
Dépenses =
3 758 410,00 €



- Subventions d'équipement versées : 160 000.00 €
- Immobilisations incorporelles : 155 000.00 €
- Immobilisations corporelles : 960 500.00 €
- Immobilisations en cours : 2 447 910.00 €
- Emprunts et dettes assimilées : 35 000.00 €
- Autres immobilisations financières : - €

Recettes =
3 758 410,00 €

- Subventions d'investissement reçues : 1 765 464.00 €
- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) : 185 686.68 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés : 134 608.18 €
- Autres immobilisations financières : - €
- Produits de cessions : 450 000.00 €
- Opération ordre transfert entre sections : 97 929.23 €
- Excédent reporté : 1 124 721.91 €



TRAVAUX réalisés ou en cours

Travaux subventionnés par



DÉPARTEMENT
**BOUCHES-
DU-RHÔNE**



AGRICULTURE

■ Station de remplissage à la CUMA

Le forage de la station de remplissage est réalisé. Cette opération est subventionnée à hauteur de 70% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Les montants définitifs seront communiqués dans le prochain bulletin.



■ Services techniques

Acquisition d'une cuve pour arroser les végétaux et de deux cuves à fioul (GNR et gasoil) pour mises aux normes de sécurité.



Montant pour les deux cuves :
4 798 € HT
Subvention CD13 50% :
2 399 €
Autofinancement :
2 399 €



■ Caméras de vidéo surveillance

Opération subventionnée par le Conseil départemental à hauteur de 40% et par l'État à hauteur de 18%.

Montant : 41 537 € HT.

Financement CD13 40% : 16 615 €.

Financement FIPD 18,03% : 7 491€.

Autofinancement : 17 431€.



Au total, ce seront près de 20 caméras installées sur notre commune qui vont contribuer à la protection des biens et des personnes.

SÉCURITÉ



Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

■ Salle Jacques Buravand

Changement de menuiseries
à la salle Jacques Buravand.

1^{ère} tranche : 20 195 € HT.

Subvention 70% : 14 137.

Autofinancement : 6 058 €.

RÉNOVATION



■ City : table ping-pong et araignée



Montant de l'acquisition des jeux d'enfants : 12 940 € HT.

Subvention 70% soit 9 058 €.

Autofinancement : 3 882 €.

LOISIRS

■ Chemin de la Grande Coustière

Montant des travaux 12 295 € HT.

Subvention 70% : 8 607 €.

Autofinancement : 3 688 €.



TRAVAUX réalisés ou en cours

Arènes : derniers aménagements avant la saison



- Taille de cyprès.
- Pose de chevrons réalisés par les services techniques.
- Aménagement du toril, de la présidence et de la buvette.
- Portail de clôture.



Création des fondations pour futur portail.



Installation de défibrillateurs

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, des défibrillateurs sont progressivement disposés à proximité des établissements recevant du public (ERP).

Les premiers ERP à être équipés sont :

- l'espace de la salle Jacques Buravand et la Maison des Associations
- le parking entre le groupe scolaire et l'école primaire.

Ce sont 20 personnes qui ont été formées, fin mai, à leur utilisation : agents municipaux, directrice et directeur d'école, élus.

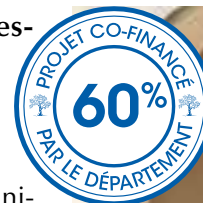
L'objectif de ces appareils est de traiter en urgence un arrêt cardiaque dû à une arythmie ventriculaire, en réduisant le délai entre le début et la fin de l'arythmie.

Montant des deux défibrillateurs : 3 220 €

Subvention 60% : 1 932 €

Autofinancement : 1 288 €.

Trois autres seront installés ultérieurement.



■ Zone du Colombier : protection des incendies



Le nettoyage et le débroussaillage ont été effectués dans le but de protéger des incendies.

■ Remplacement de deux platanes

Nous avons dû arracher deux arbres « malades » qui menaçaient de tomber: un sur la place Gilles Léontin, l'autre à l'aire de jeux du Parc.

La mairie a acheté deux nouveaux platanes traités contre le chancre. **Les services techniques ont procédé à la plantation.**

Afin de faciliter la montée de la sève, les troncs ont été peints en blanc.



■ Place Gilles Léontin

Déplacement du passage piéton et mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).



Extension du cimetière

Le cimetière communal arrivant au terme de sa capacité, la commune de Boulbon a décidé d'en faire une extension d'une quarantaine de caveaux dans le prolongement direct du cimetière actuel.

La mission de conseil a été confiée au CAUE13 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône).

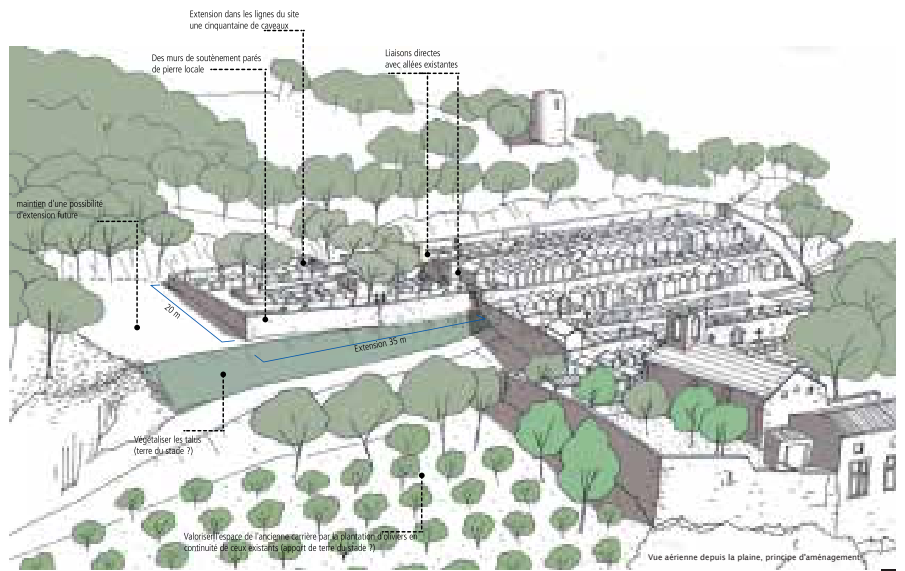
À partir de cette étude, la maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Signes Paysages et Bet Oteis.

À l'heure où nous rédigeons cet article, un avant-projet est à l'étude afin d'être conforme aux exigences techniques et financières.



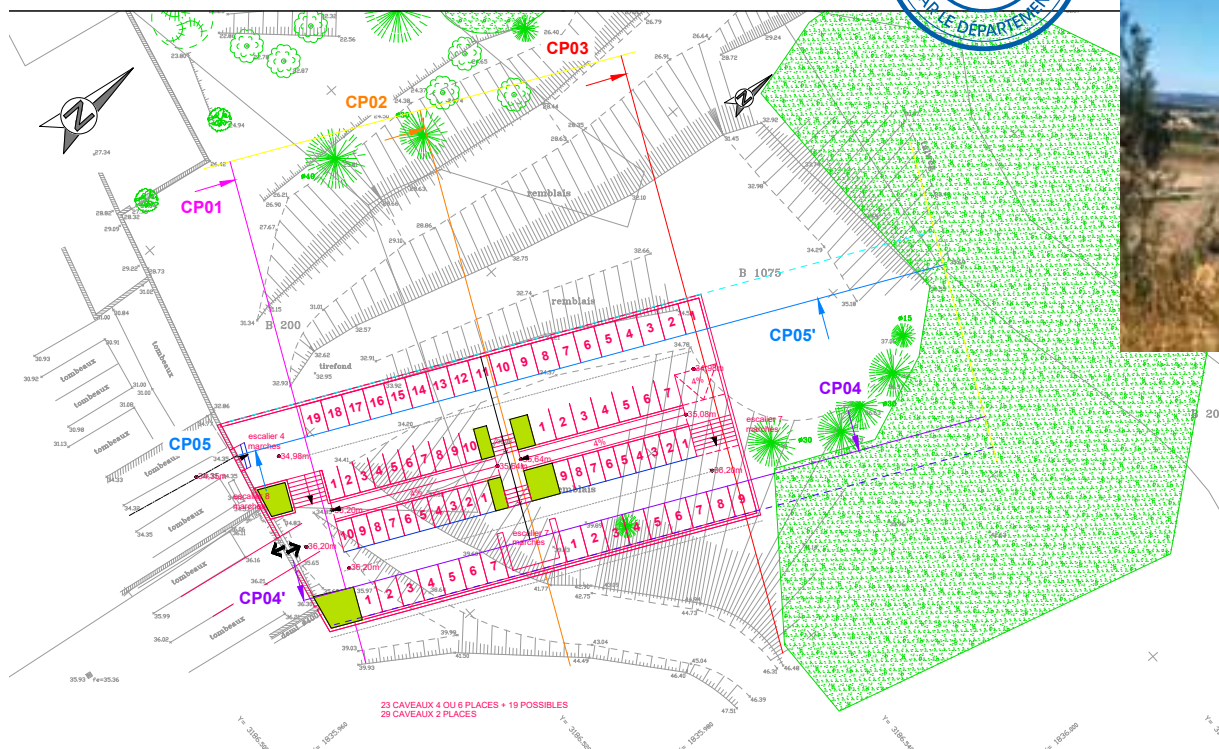
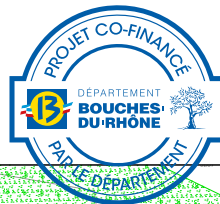
IV. Principes et recommandations

4.2 CRÉQUIS D'INSERTION DANS LE SITE



Cette opération est subventionnée par le Conseil départemental à hauteur de 45% et par l'État à hauteur de 13,50%.

CAUE 13



23 CAVEAUX 4 OU 6 PLACES + 19 POSSIBLES
29 CAVEAUX 2 PLACES

● Presbytère, un projet phare

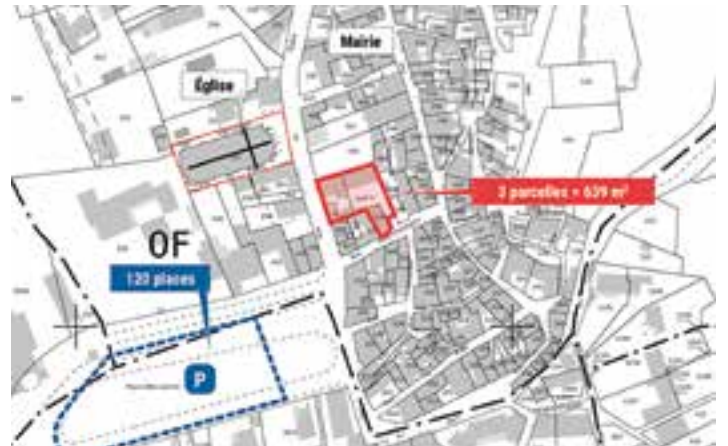
Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments communaux comprenant l'ancien presbytère, l'ancienne cantine scolaire et une bâtisse attenante.

Notre commune a sollicité le CAUE13 pour proposer un scénario de réhabilitation d'un ensemble de bâtiments communaux situés rue de l'Église et rue Saint-Christophe.

Monsieur le Maire a réuni le conseil municipal (certains en distanciel) afin que Pauline Vincent, architecte-conseil du CAUE13, propose, en visioconférence, un scénario de réhabilitation de l'ancien presbytère et de l'ancienne cantine scolaire ainsi qu'une bâtisse sise rue Saint-Christophe.

Ce projet permettrait notamment :

- de réaliser 4 à 6 logements ainsi qu'un local commercial
 - d'améliorer l'espace public (îlot végétalisé et liaison avec la rue Saint-Christophe)
 - de révéler le patrimoine de Boulbon
 - de créer un commerce pour animer la rue de l'Église.
- Les membres présents du conseil ont pleinement validé ce projet. À suivre...



Localisation des bâtiments.



Une fois le mur abattu, création d'un îlot végétalisé et liaison avec la rue Saint-Christophe.

Votre avis nous intéresse...

Vous avez des suggestions ou des propositions à faire pour améliorer la circulation dans le cœur du village ? Prenez contact avec François Mompeurt, délégué à l'Urbanisme, en mairie.



● Parking ancienne maternelle

Dans le cadre d'une approche citoyenne pour améliorer la circulation et le stationnement dans le centre du village, **environ 10 places de parking** (dont une place PMR et plusieurs 2 roues) vont être créées dans la cour de l'ancienne maternelle.



Vous projetez de construire votre maison ou de réaliser des travaux de construction ou d'agrandissement sur un bien construit ? Ces travaux seront sûrement soumis à l'obtention d'une déclaration préalable ou permis de construire avant de pouvoir débiter les travaux.

DÉLAIS D'INSTRUCTION DES DOSSIERS

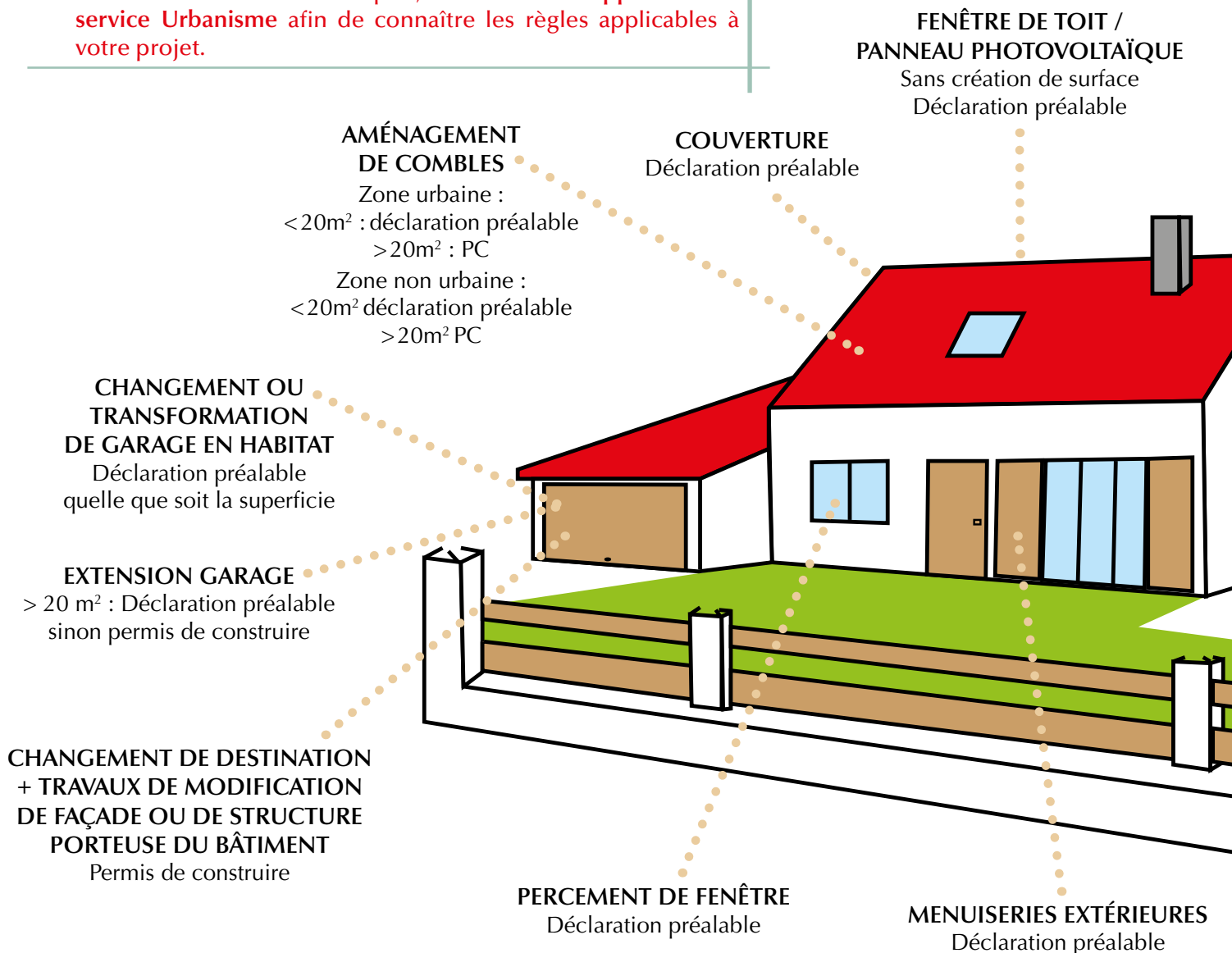
Déclaration préalable (DP) : 1 mois

Permis de construire (PC) : 2 mois

Les délais peuvent être majorés selon la situation du bien sur la commune. Le délai d'instruction ne commence à courir que lorsque le dossier est complet.

Pour tous travaux, si le bien concerné est situé dans un périmètre de protection, il doit être soumis à l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.

La commune étant située en zone inondable couverte par un Plan de Prévention des Risques, veuillez vous rapprocher du service Urbanisme afin de connaître les règles applicables à votre projet.



RÈGLES À RESPECTER !

ATTENTION aux risques de l'illégalité (article L48-4 du Code de l'Urbanisme)



- 1 – La démolition ou la remise en état.
- 2 – Une amende pouvant aller de 1 200 € à 300 000 €.
- 3 – Le redressement fiscal.

Le délit pénal peut être inscrit 3 ans après l'achèvement des travaux et 10 ans quand la procédure est engagée devant le Tribunal de Grande Instance.
Pour en savoir plus, adressez-vous à la mairie ou au 39 39 ou www.service-public.fr

ANTENNE PARABOLIQUE

Déclaration préalable si le diamètre dépasse 1 m.
Autorisation de l'architecte des Bâtiments de France en secteur protégé

COUPE ET ABATTAGE D'ARBRE EN ESPACE BOISÉ CLASSÉ

Déclaration préalable

VÉRANDA > 20 m²

Déclaration préalable sinon PC

ABRI DE JARDIN

> 5m² > 20m²
Déclaration préalable sinon PC

PISCINE, BASSIN NON COUVERT

> 10m² et < 100m²
Déclaration préalable
Bassin > 100m² soumis PC
PISCINE COUVERTE
Hauteur > 1,80m soumis PC

CLÔTURE

Déclaration préalable

RAVALEMENT

Déclaration préalable si délibération communale sinon, sans formalité

PERMIS DE CONSTRUIRE

Obligatoire pour ce bâtiment

RÈGLES D'URBANISME

Avant de commencer vos travaux, nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie. Selon leur importance, il faut ou non demander un permis ou une déclaration préalable de travaux. Une fois délivrés, le permis de construire et la déclaration préalable sont valables trois ans. En fonction de la grandeur des travaux, il se peut que vous n'ayez aucune autorisation à demander. Les demandes des personnes habitant dans un périmètre particulier de leur commune (monument historique) peuvent être soumises à l'avis de services extérieurs. Les délais d'instruction sont différents selon la demande. Pour un permis de maison individuelle, le délai de droit commun d'instruction est de deux mois, contre un mois pour une déclaration préalable.

Un résumé des travaux les plus courants et les autorisations correspondantes vous sont présentés ci-contre.



Compostage On passe le bac!

Des composteurs et des poules !
La nouvelle équipe municipale vient de rééditer deux opérations à caractère environnemental qui ont connu un vif succès.

■ La première a consisté à distribuer gratuitement des composteurs à 130 nouveaux foyers afin d'optimiser le tri sélectif, notamment celui des déchets alimentaires. Merci à Monsieur Patrice Fabre d'être allé les récupérer pour permettre aux Boulbonnais de les récupérer directement au village.

*Un pas de plus
pour l'écologie et
l'environnement !*

■ La seconde est en lien direct avec ce même principe de recyclage écologique et a concerné 91 foyers. Ces derniers s'étaient inscrits en mairie pour «adopter» deux poules moyennant la modeste somme de 5,50 €, le reste des frais étant pris en charge par la mairie. Rappelons qu'une poule à elle seule permet de réduire vos déchets organiques d'environ 150 kg par an ! Ces deux actions totalement complémentaires participent à un enjeu sociétal et environnemental. C'est pour cette raison qu'elles seront réitérées chaque année pour les composteurs et tous les deux ans pour les poules. Les listes d'attente sont d'ores et déjà ouvertes en mairie!



Opération mise en place par la commission Écologie et transition environnementale, menée par Noémie Duchemin.

Poules L'adoption des économies



Fleurissement du village

Chaque nouvelle saison, Nathalie Barthélémy, déléguée à l'embellissement et à la propreté de notre village, choisit les fleurs qui égaient les rues de notre village.



Propreté et incivilités

Voilà une bien mauvaise image que peuvent avoir les passants dans notre village ! Nous rappelons qu'il appartient à chacun de nous de **respecter son environnement** en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.

Rappel du calendrier du ramassage des déchets ménagers :

- sacs jaunes (tri sélectif) : le mercredi
- sacs noirs (déchets résiduels) : lundi et vendredi.

La sortie des déchets (si possible dans des poubelles) est autorisée **UNIQUEMENT la veille au soir des jours de collecte** à partir de 19 heures.

Les autres déchets sont à **DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE**.

(Consultez la page 19 de notre Bulletin municipal de décembre pour plus de détails).





L'effet des basses températures, jusqu'à -8° , sur des abricots...

Agriculture Gel du 8 avril

L'année 2021 restera malheureusement dans les annales...

Le gel du 8 avril n'a laissé aucune chance à nos cultures : 100% de pertes pour les abricots, idem pour les pêches, nectarines, amandes, peu de rendements sur les pommes et les poires... Du jamais vu sur Boulbon ! Un an de travail anéanti en une nuit. À travers l'agriculture, c'est toute l'économie locale qui est impactée.

La mairie accompagne ses agriculteurs. Elle a établi les premiers constats et déclaré les sinistres. Le maire s'est rendu sur le terrain avec les représentants de la Chambre d'Agriculture, le préfet de région, la DDTM, Martine Vassal, présidente du Conseil Départemental, les maires de Sénas et Salon. Nous sommes présents pour toutes les démarches administratives. Dès que nous avons des informations, nous vous les transmettons par mails. N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour tous renseignements.

Patrice Fabre



Éco-pâturage La passion de Florian Changeat

Passionné depuis son enfance par l'élevage et notamment celui des moutons, Florian Changeat possède aujourd'hui un troupeau de 190 têtes de race essentiellement Dorper, race à haut potentiel résistant au climat sec.

Dans une démarche environnementale, Florian encourage l'éco-pâturage. Cette méthode est une solution alternative pour la gestion écologique des terrains : méthode ancienne utilisée dans les zones rurales et montagneuses difficiles d'accès qui consiste à laisser les animaux herbivores s'occuper de l'entretien notamment dans des zones difficiles d'accès. L'éco-pâturage apporte un complément à l'entretien mécanique et est une solution alternative pour la gestion écologique des terrains.





CCFF Préparation de la saison 2021

Le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) de Boulbon est composé de 18 bénévoles, de tous âges, sous l'autorité du maire, soucieux de la préservation de leur environnement forestier. Le CCFF apporte une assistance

logistique aux équipes de secours, principalement sur les feux de grande ampleur.

Ses quatre missions principales sont :

- **Intervenir** sur les feux naissants
- **guider et assister les secours** de par leur connaissance de la commune
- **surveiller les massifs** par des patrouilles les jours à risque (sécheresse et vent)
- **sensibiliser le public** sur les dangers des incendies de forêt (réglementation des promenades dans la Montagnette l'été et du débroussaillage autour des habitations).

Pascal Maffei, 3^e adjoint, nommé par Christian Gilles en tant que responsable du CCFF de Boulbon, a suivi

plusieurs formations (rôle et responsabilité du CCFF, connaissance de la cartographie de notre commune...) afin de s'approprier la mission qui lui est confiée. Il est amplement assisté par Rolland Roche, cadre au CCFF.

Vendredi 23 avril, Pascal Maffei a réuni les bénévoles en présence de Monsieur le Maire, du 1^{er} adjoint François Mompeurt et la 2^e adjointe Catherine Gilles, afin de faire le bilan de l'année 2020 et préparer la saison 2021.

Il avait également convié Jean-Pierre Ginoux, responsable de la formation CCFF Montagnette, Alpilles et Rougadou, Jacques Pallios, pompier bénévole à Eyragues, formateur, Christian Bonnet du CCFF de Mouriès, chargé de la coordination de l'information ainsi que Jean-François Sauget, responsable adjoint au CCFF de Noves, forestier au Rougadou et bénévole à la Vigie de Noves.

Tous ces bénévoles ne comptent pas leur temps pour prévenir les feux de forêt et préserver nos massifs. S'ils ne portent pas de masque – *exceptionnellement pour la photo* – c'est pour que vous les reconnaissiez quand vous les croiserez dans leur tenue orange et surtout, prenez en considération leurs conseils et recommandations. Un grand merci à eux !

*Les bénévoles du CCFF
prêts pour protéger
notre Montagnette*





Promeneurs, randonneurs, vététistes, protégez notre Montagnette

En période estivale, les espaces forestiers typiques de notre département méditerranéen sont **plus sensibles aux risques d'incendies**, notamment la Montagnette et les Alpilles. Aussi, pour protéger les promeneurs, les habitants et les sites naturels, la circulation et les sites naturels, la circulation, la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers et espaces exposés sont **réglementés du 1^{er} juin au 30 septembre**.

À quoi servent les restrictions relatives aux accès aux massifs ?

Ces restrictions sont proportionnées au risque encouru.

Elles permettent en particulier :

- à chacun de ne pas s'exposer aux fumées toxiques et aux flammes ;
- aux services d'incendie et de secours de concentrer leurs actions de lutte contre le front de flamme ;
- aux particuliers et aux entreprises de ne pas se rendre responsables d'un départ de feu lié à des travaux.

LES TRAVAUX

► sont responsables de nombreux départs de feux, soit par production d'étincelles (travail des métaux, choc contre des pierres, etc.) soit par échauffement (moteurs thermiques, etc.)

En période à risque d'incendie de forêt, l'usage de ce type de matériel ou engins est réglementé (voir tableau ci-contre).



ACCÈS RÉGLEMENTÉ

Du 1^{er} juin au 30 septembre

Les conditions d'accès du jour au : **0 811 20 13 13** (0,06 €/minute)

www.bouches-du-rhone.gouv.fr



MyProvence Balade (application gratuite)



Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €

En fonction des conditions météorologiques

VERT	Accès, circulation, présence des personnes AUTORISÉE toute la journée
JAUNE	Accès, circulation, présence des personnes AUTORISÉE toute la journée
ORANGE	Accès, circulation, présence des personnes AUTORISÉE toute la journée
ROUGE	Accès, circulation, présence des personnes INTERDITE toute la journée

Les **TRAVAUX** sont restreints en NIVEAU JAUNE* et interdits dès le NIVEAU ORANGE.

*Travaux autorisés sur la plage horaire de 5h à 13h sous réserve que la sécurité soit assurée en permanence par un dispositif de prévention et d'extinction prévu par l'arrêté préfectoral.

Travaux en période estivale

Dispositifs de prévention et d'extinction à mettre en œuvre

	EXTINCTEURS	RESERVE D'EAU AVEC MOTOPOMPE	PROTECTIONS ANTI-PROJECTIONS	Remarques
Engins sans broyeur, véhicule de chantier, groupe électrogène, tronçonneuse, etc.				Groupe électrogène : zone débroussaillée exempte de végétation au sol
Engins de chantier avec broyeur, moissonneuse				
Travail des métaux (soudage, meulage, tronçonnage)				

Travaux courants des particuliers : Tuyau d'arrosage connecté à une arrivée d'eau opérationnelle et à portée de main



Rappel : le débroussaillage obligatoire doit être réalisé avant édification de toute construction ou installation qui y serait soumise (en amont du chantier).



OLD *Obligation Légale de Débroussaillage*

Pour en savoir plus, consulter l'arrêté :

<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Debroussaillage>

Votre habitation se situe dans la Montagnette ou à 200 mètres d'un massif forestier ? Vous êtes concernés par l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD).

PRINCIPES GÉNÉRAUX

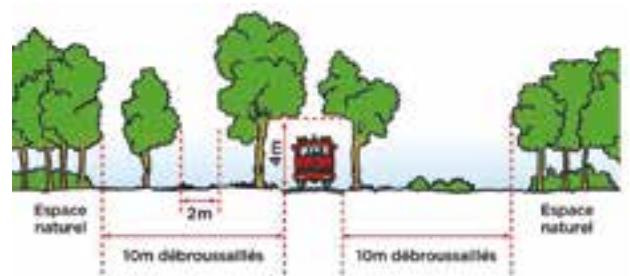


Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €).

L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant.

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.

VOIES D'ACCÈS – CAS GÉNÉRAL



OLD

OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT

Une obligation pour la sécurité des personnes et des biens

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous procurer le dépliant à l'accueil de la mairie.

Élagage



Restez branchés,



élaguez !

BON PLAN : Lors de l'aménagement de votre jardin, pensez à choisir judicieusement vos essences de végétaux ainsi que leur emplacement afin d'éviter tout élagage.

Chaque année, la végétation gagne les abords des réseaux Caériens et provoque leur dégradation provoquant l'interruption de vos services (TV, téléphone, internet, etc.)

Le propriétaire a la responsabilité de l'entretien de ses plantations, il doit être réalisé à titre préventif.

L'anticipation par un ébranchage annuel régulier diminue le nombre et l'envergure des élagages, plus coûteux et plus complexes.



Votre protection avec Inondaction

Votre habitation se situe en zone inondable (zone rouge ou bleue du PPRI), vous pouvez bénéficier de l'accompagnement INONDACTION !



Si vous n'avez pas eu cette plaquette dans votre boîte aux lettres, vous pouvez la demander en mairie.

Dans le courant du mois de mai, les services techniques de la mairie ont distribué dans les zones concernées un dépliant Inondaction.

Ce programme vous propose un diagnostic gratuit pour évaluer les risques encourus par votre foyer.

Pour toute question, contactez Inondaction au 04 90 49 35 35

Travaux subventionnés jusqu'à **80%**

Aides de l'État et de l'Europe via les fonds Barnier et les fonds FEDER

Autofinancement **20%**

Un système d'alerte téléphonique a été mis en place en juillet 2004 par la commune, afin de pouvoir prévenir la population de manière rapide et efficace de tout évènement. Ce service permet de transmettre des messages vocaux par serveur téléphonique vers des postes fixes, des portables ou par SMS. Un test sera effectué le 1^{er} juillet par la mairie afin de s'assurer que tous les administrés peuvent être contactés.

Si vous n'avez pas eu ce message, vous pouvez communiquer votre numéro de téléphone en remplissant une fiche auprès du secrétariat de la mairie ou enregistrer vos coordonnées sur le lien suivant : <http://www.boulbon.annuaire.cedralis.fr>

Vous serez ainsi rajouté dans la base de données téléphoniques et pourrez être contacté en cas d'alerte.

MODE D'EMPLOI

- Je prends contact avec l'équipe INONDACTION.
- Je fais mon diagnostic (à l'aide d'un professionnel ou sur aggllo-accm.fr)
- Je demande des devis aux entreprises de mon choix pour réaliser les travaux.
- Je dépose les dossiers de demande de financement avec l'aide de l'équipe INONDACTION.
- Je fais réaliser les travaux.
- Je perçois les subventions des financeurs.

Quels aménagements ?

Chaque habitation est spécifique et sera donc inondée différemment. D'où l'intérêt d'un diagnostic ! Si des adaptations conséquentes sont parfois nécessaires, souvent des aménagements simples et peu onéreux peuvent éviter de grands dégâts.

Mesures les plus fréquentes

- 1 Aménagement d'une zone refuge
- 2 Installation de clapets anti-retour sur les réseaux d'eaux usées.
- 3 Système d'obturation temporaire des bouches d'aération.
- 4 Batardeaux anti-inondation sur les portes, portails ou fenêtres...



- 5 Stockage des produits chimiques en hauteur.
- 6 Sécurisation des installations électriques.
- 7 Fixation des cuves de gaz, de fioul ou tas de bois extérieurs au sol.
- 8 Installation de balises autour de votre piscine.
- 9 Installation d'une pompe dans les caves ou sous-sols.

Conservatoire de Musique

<https://conservatoiredupaysdarles.fr/>



Le **nouveau site** du conservatoire de Musique est en ligne ! Il présente l'établissement dans sa globalité. De l'éveil musical, à partir de 3 ans, à la formation individuelle, dès 7 ans, la structure vous accompagne dans la découverte et la pratique d'un instrument.

Les inscriptions pour l'année 2021-2022 ont débuté et les préinscriptions sont possibles sur le site Internet.

Pour certaines disciplines, le nombre de places est très limité, aussi ne tardez pas à vous rapprocher du site de :

Tarascon – 101, rue du 1^{er} Régiment des Chasseurs d'Afrique
13150 Tarascon. Tél. 04 90 96 99 36 – n.achard@agglo-accm.fr



Subventions FISAC

Le premier Comité d'Attribution du FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce) Crau Montagnette s'est tenu le mardi 9 mars à l'ACCM.

Les 11 dossiers déposés, à ce jour, par les artisans et commerçants de Boulbon ont tous reçu un AVIS FAVORABLE. Cela représente plus de 33 000 € de subvention à venir.

Cette subvention va permettre aux bénéficiaires d'investir dans du matériel et équipement professionnel, dans la rénovation et l'embellissement de leur local.

Vous pouvez encore déposer vos dossiers car il reste des fonds disponibles.

Nous tenons à remercier à cette occasion les membres du Service Développement Economique ACCM et les Chambres Consulaires (CCI du Pays d'Arles et Chambre des Métiers d'Arles) qui accompagnent les demandeurs dans leurs démarches.



Musique en balade 2021 à Boulbon – Acte I

Le Conservatoire de Musique du Pays d'Arles élabore un projet en collaboration avec la commission Culture et Patrimoine et les écoles de Boulbon.

L'événement se tiendra le samedi 25 septembre 2021 et consistera en un circuit organisé dans l'hypercentre du village (côté Sud), autour de l'école, du château et de la place pour cette année.

Il sera le prétexte à donner en public le travail effectué en interventions en milieu scolaire en 2020-2021 (« batucada »). La batucada des élèves guidera le public au travers de lieux « remarquables et secrets » de notre village, émaillé de petites auditions d'élèves.

À l'issue de ce parcours, les musiciens et le public se retrouveront dans le parc de la place

Gilles Léontin pour assister au concert des enseignants du Conservatoire.

Une bien belle après-midi en vue. Nous vous communiquerons en temps voulu le détail de ce programme mêlant jeunesse, culture et patrimoine.



Déchèterie communale

Depuis le 15 juin 2021, la carte d'accès est exigée à l'entrée de la déchèterie de Boulbon.

Deux possibilités pour l'obtenir :

- demander le formulaire en mairie
- remplir le formulaire en ligne en suivant ce lien :

<https://www.agglo-accm.fr/demande-de-carte-de-decheterie.html>

Vous munir au préalable d'une copie du certificat d'immatriculation de votre véhicule (deux véhicules maxi) et d'un justificatif de domicile récent que vous pourrez déposer sur le site de l'ACCM.

Téléphone : 06 74 82 63 33



Mouvement de personnel à la mairie

Départs à la retraite



Sandrine

C'est avec une grande émotion que le personnel communal s'est réuni en ce début de printemps pour fêter **le départ à la retraite de Madame Sandrine Saladin** après quasiment trente ans de service.

Sandrine a commencé sa carrière en 1992 dans le service administratif, à l'accueil du public. Puis, avec l'expérience, elle s'est vue confier plus de responsabilités avec la gestion des ressources humaines puis la comptabilité et la paye.

Nous tenons ici à la remercier pour sa bonne humeur, son dynamisme et sa disponibilité pour les agents, toujours à leur écoute dans les bons moments comme dans les plus difficiles.

Sandrine a fait le choix de profiter de la retraite avec son époux et nous leur souhaitons une très belle et longue vie de retraités avec leurs trois filles !

En raison de la crise sanitaire, les « pots » de départ en retraite se sont déroulés en extérieur, servis par un soleil printanier, seulement en présence du personnel communal, de Monsieur le Maire et de quelques élus.

Ghislaine

Ce printemps, décidément, était riche en émotions puisqu'il a sonné également le départ à la retraite de **Madame Ghislaine Roch, agent communal affecté à l'école primaire.**

« Gigi » est très connue des enfants puisqu'elle les accueillait le matin à l'école primaire et les accompagnait pendant les temps périscolaires : la cantine (au service et à la pause méridienne) et l'étude du soir. Elle assurait par ailleurs l'entretien des salles de classes et d'autres bâtiments communaux.

Son binôme Joëlle regrette une collègue et complice de longue date. Gigi a partagé notre quotidien professionnel pendant 25 ans et sa jovialité va nous manquer. Rappelons qu'elle a suivi beaucoup de nos enfants, plus ou moins turbulents, à l'école des Saules ! Gageons que cela ne lui manquera pas trop. Bonne retraite à toi « GIGI » !



Bienvenue

Laurianne

Mais un départ entraînant forcément une arrivée, le poste vacant de Sandrine Saladin a été confié, après appel à candidature, à **Madame Laurianne Bery qui s'intègre parfaitement à l'équipe** des agents et des élus. Nous espérons qu'elle se plaira longtemps parmi nous.

Sport

Stage de tennis

Des stages de tennis se sont déroulés durant les deux semaines de vacances scolaires du mois d'avril.

Un peu plus de 20 enfants/ados ont pu s'initier ou se perfectionner dans ce domaine, un véritable succès pour ce premier stage.

Merci au TennisPadel Club de Tarascon et à ses trois animateurs menés par M. Rémy Chauvet de s'être déplacés.



Devant l'engouement des stagiaires, le TennisPadel Club de Tarascon étudie la mise en place de cours durant l'année.



«Certains enfants n'avaient jamais joué au tennis alors que les cours sont à côté de chez eux !»





© Florent Gardin-ACCM

La Vacci'navette ACCM a débuté sa campagne de vaccination en zone rurale par Boulbon



© Florent Gardin-ACCM

La Vacci'Navette affrétée par la Communauté d'Agglomération Arles, Crau, Camargue, Montagnette a fait une halte dans la commune les 11 mars et 8 avril 2021. Elle a permis de réaliser **74 injections pour les personnes les plus vulnérables** lors du premier passage et **101** lors du passage dédié au rappel.



Nous remercions chaleureusement Patrick de Carolis, Maire d'Arles et Président de l'ACCM, pour la mise en place de ce dispositif ainsi que les équipes de médecins et d'infirmiers mobilisés sur ces séances.



Pour l'instant, **aucun autre passage n'est prévu** mais vous pouvez prendre rendez-vous auprès du

Centre de Vaccination
au 04 65 49 43 10
ou sur [maiaa.com](https://www.maiaa.com)



Santé

Deux nouveaux professionnels à Boulbon



Depuis octobre 2020, le **Docteur Cédric Baldi** est venu renforcer l'équipe du cabinet dentaire de Boulbon. À préciser qu'il est titulaire d'un **CES en parodontologie**.

Vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat au 04 90 43 95 79
Le pôle médical compte maintenant trois dentistes !



Aujourd'hui, nous avons la chance d'accueillir un deuxième médecin généraliste au cabinet médical du village !

Le Dr Saskia Nadal a ouvert son cabinet le lundi 1^{er} mars.

Ses horaires :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30 – 12h30 et 14h – 18h

Prise rendez-vous au secrétariat :

04 90 49 54 34 ou sur son site
www.docnadal.com ou sur Doctolib
Retrouvez le détail de son cursus sur son site.

Nous leur souhaitons la bienvenue de la part de toute la municipalité !

À cette occasion, nous remercions le **Dr Aline Vignaud-Baldi** qui a permis à ce centre médical de voir le jour. Depuis son installation il y a 27 ans dans le village comme dentiste, Madame Vignaud-Baldi a su développer et faire du pôle médical ce qu'il est aujourd'hui ! Un grand bravo et merci à elle.

► Le CCAS vous informe...

Compte administratif 2020 du CCAS

Dépenses	Prévues	Réalisées
Fonctionnement	30 714,00 €	16 770,40 €
Recettes		
Fonctionnement	30 714,00 €	12 726,00 €
Excédent de l'exercice 2019 reporté		13 619,25 €

Budget primitif 2021 du CCAS

	Réalisées
Dépenses de Fonctionnement	26 720,00 €
Recettes de Fonctionnement	26 720,00 €

Attribution chauffage

L'aide au chauffage est reconduite pour l'année 2021, elle est subordonnée à la constitution d'un dossier à déposer en mairie avant le 1^{er} octobre 2021.

Conditions requises :

- être titulaire de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou ne pas dépasser le plafond annuel de l'aide sociale à savoir : 10 881,72 € pour une personne seule et 16 892,84 € pour un couple.
- Fournir les justificatifs de ressources (pensions, retraites, salaires, allocations familiales...)

Les personnes ayant déjà reçu cette aide devront obligatoirement renouveler leur dossier.



Colis de Noël

Comme chaque année, le CCAS offrira un colis de Noël aux résidents Boulbonnais de plus de 70 ans ou les atteignant en 2021.

Toutes les personnes nées en 1951, non inscrites ou nouvellement arrivées sur la commune, doivent se faire inscrire en mairie avant le 1^{er} octobre 2021.

Les familles des personnes hospitalisées ou en maison de retraite devront venir retirer leur colis. Afin de réduire le gaspillage, les personnes n'ayant pas retiré leur colis en 2020 ont été supprimées de la liste des bénéficiaires pour l'année 2021.

Les familles des personnes hospitalisées ou en maison de retraite devront venir retirer leur colis.

Afin de réduire le gaspillage, les personnes n'ayant pas retiré leur colis en 2020 ont été supprimées de la liste des bénéficiaires pour l'année 2021.



Départ de notre boulangier



Le 31 mars a marqué notre village par le départ à la retraite de notre **L**boulangier !

Cela faisait 25 ans que Martine et Jean-Raymond Bernadicou tenaient la boulangerie.

Même durant les confinements et la panne du four, ils ont réussi à tenir, à travailler pour que les Boulbonnais puissent avoir du pain à disposition au village.

Notre maire, Christian Gilles, avec ses adjoints, M. François Mompeurt, M. Patrice Fabre et M^{me} Marjorie Lux sont allés lui dire un au revoir et le



remercier pour toutes ces années d'activités ! Un cadeau à Jean-Raymond et un bouquet de fleurs à Martine ont marqué la gratitude de la municipalité.

L'association BES, quant à elle, a souhaité souligner le départ de notre boulangier en leur jouant **une aubade musicale**. Une façon originale de marquer le départ qui a été appréciée par nos deux commerçants.

Merci encore à notre emblématique boulangier et à Martine qui ont su marquer le village par leur gentillesse.

Toute la municipalité vous souhaite une longue et bonne retraite bien méritée !

Bonne réussite à

Christophe Gillet



et son
équipe fort
sympathique

Après une petite semaine de fermeture pour travaux, **notre nouveau boulangier rouvrait les portes de notre unique boulangerie** le mardi 6 avril.

Parce que l'odeur et la vue sont bien plus parlantes que des mots, venez découvrir ses différents pains et viennoiseries faits maison avec une farine locale (de Tarascon), les pâtisseries et biscuits réalisés par la pâtissière Chloé et... pour l'avoir testé, le croissant au Nutella !

Du **MARDI** au **SAMEDI** : 6 h-13 h et 16 h-19 h

DIMANCHE : uniquement le matin

FERMÉ LE LUNDI

Tél. 04 90 43 95 82



Boulangerie Gillet

L'Astrado s'agrandit !

Virginie et Pascal ont aménagé **une salle de réception et de restauration climatisée** pour leurs clients et les associations du village. Possibilité de la louer pour vos événements (baptême, anniversaire, mariage).

Terrasse 200 m² : vue sur le château et l'église avec place handicapé et jeu de boules. **Salle de 90 m²** climatisée, équipée de machine à glaçons, bière pression, lave-verres, verrerie et vaisselle. Ambiance musicale possible.

8 Place P. Gilles – 04 90 43 95 65 – 06 03 46 32 91

Mail : astrado@orange.fr



Brasserie Tabac Presse L'Astrado



Ouverture de L'Atelier de Paola



Paola Allievi est presque née avec du fil et une aiguille dans la main, dans les coupons et patrons de sa maman. Aujourd'hui, elle propose des objets textiles qui allient esthétique et utilité : bavoirs, pochettes, pochons, porte-bijoux de voyage, trousse de maquillage, sacs... Son plus ? Exposer des artisans locaux (bijoux fantaisie, objets au crochet, stylos en bois fabriqués à la main).

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau commerce et tenions, à cette occasion, à remercier Paola pour avoir confectionné pendant le premier confinement plus de 350 masques en tissu pour nos habitants !

Horaires : 9h30 à 12h30 et 15h à 18h30
(fermé lundi et vendredi matin)



4 Rue Saint-Christophe Boulbon. Tél. 06 16 24 26 01



Nous souhaitons saluer cette belle initiative ! Particuliers, agriculteurs et producteurs locaux, partagez votre savoir-faire en proposant votre production à la vente.

« Chaque jour, nous privilégions les produits locaux parce que nous sommes solidaires de tous les métiers qui font de notre village sa singularité ».

À votre service :

Dépôt de pain et journaux – Gaz – Sandwich
Boissons fraîches – Fruits et légumes – Poisson libre-service
Produits locaux & régionaux – Foire aux € –
Bouquets et compositions florales
Livraison Boulbon et Mézoargues
Tickets restaurant – Retrait d'espèces (cash back)

Contact : Utile 10 place Victor Barberin Boulbon
Tél. 04 90 43 95 81

Du lundi au samedi : 7h à 12h30 et 15h30 à 19h30
Dimanche et jours fériés : 7h30 à 12h30

utile.boulbon@systeme-u.fr  UTILE BOULBON

Le CDC Cyclo Location de VTT ou VTC électriques



Le Café du Commerce propose un nouveau service de location de vélos VTT ou VTC électriques, tout équipés (assurance, sac à dos isotherme, équipement de sécurité). Nous leur souhaitons une belle saison touristique avec cette nouvelle offre qui ne manquera pas d'attirer de nombreux touristes.

CONTACT ET RÉSERVATION

04 90 43 99 65

cafeducommerce.boulbon@gmail.com
cafeducommerce-boulbon.com

En raison de la crise sanitaire, la Mairie a renouvelé la gratuité de la « Redevance d'occupation du domaine public » des terrasses du Café du Commerce et de L'Astrado.

Vendredi 2 Juillet Vernissage de l'hommage à Jean Arène

Le 20 mars 2020, nous apprenions que Jean nous quittait et partait pour se reposer au pied d'un amandier céleste.

Puisque Jean n'est plus, il nous restera ses œuvres plombées de soleil, ses paysages, ses mas et fermes à l'ombre des platanes et ses champs d'oliviers qui illuminent nos yeux ébahis.

Jean a rangé ses pinceaux, mais dans nos mémoires, il restera toutes ses couleurs et la lumière de son sourire.

Cette année, le vendredi 2 juillet à 18 h 30, au centre culturel Sainte-Anne, Monsieur le Maire, le conseil municipal et Françoise, sa compagne, ont l'honneur et le plaisir de vous inviter au vernissage de l'hommage à Jean Arène.



Le programme de cette journée :

- Inauguration d'une plaque commémorative
- Exposition de reproductions de toiles et dessins dans les rues du village
- Visite de la maison du peintre et de son atelier
- Projection d'un film à la Galerie du Château
- Vernissage sur le parvis de Sainte-Anne

Du 2 au 11 juillet,
une exposition
se tiendra
tous les jours
au centre culturel
Sainte-Anne,
de 10 h 30 à 13 h 00
et de
15 h 30 à 19 h 30.



Nous gardons de cet ami artiste à l'immense talent le souvenir d'un homme très attachant au regard d'une chaleur intense. Même si cet hommage sera pour nous un jour de joie, nous avons une pensée chaleureuse pour tous ses proches. Et comme le disait Jean d'Ormesson : « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants ».

Salut l'Artiste !

BOULBON

DU 20 AU 29 AOUT 2021

PRUDENCE PEINTRE PLASTICIENNE

Expose ses œuvres
au Centre Culturel Sainte-Anne

De 10h30 / 12h00 et de 16h00 / 22h00

Renseignements au 06 68 33 52 32
prudence.artiste@orange.fr



Festival Rock à Boulbon

Dans notre premier bulletin municipal, la délégation Culture et moi-même vous avons fait part de **notre intention d'améliorer la qualité de nos espaces culturels** et, si possible, d'en trouver d'autres pour accueillir une plus large palette d'artistes.

Eh bien, c'est chose faite, et dès cet été **c'est sur un site extraordinaire et prestigieux qu'auront lieu des festivités : le Château de Boulbon**, restauré de façon remarquable déjà depuis plusieurs années par Dominique De Lavergne !

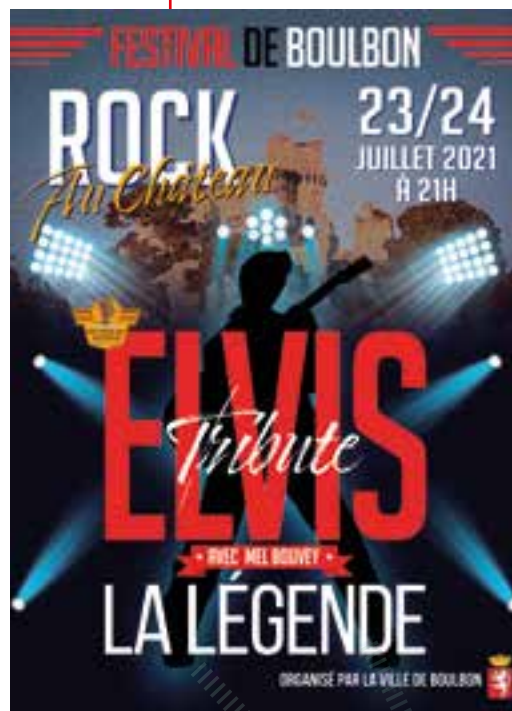
À l'occasion du lancement des spectacles au château, la création du... **FESTIVAL « ROCK AU CHÂTEAU »** est offerte par la municipalité

Des concerts de qualité se profilent, la mairie offrira aux Boulbonnais des moments culturels de grande envergure dans **une ambiance Rock'n'roll dans tout le village. Un week-end de fête et de détente !**

Cette première édition aura lieu sur trois jours, **les 23, 24 et 25 juillet 2021.**

À tous les amateurs de Rock et d'ELVIS PRESLEY, venez nombreux assister au **show du Tribute « Elvis la légende »** les 23 et 24 juillet à 21 heures. Vous retrouverez Mel Bouvey, à la voix du King, accompagné de cinq musiciens spécialistes de la musique américaine et d'une dizaine de choristes du Chœur de France Provence. Ils vous feront vibrer et « respirer » le rock'n'roll pendant près de deux heures avec les plus grands titres d'Elvis Presley. Énergie et frissons garantis !

Le samedi 24 et le dimanche 25 en journée, ce sont **des activités familiales** qui vous seront proposées : les commerces du village vous accueilleront dans une **ambiance de fête, des concentrations de Harley Davidson, des rassemblements de Ford Mustang et de vieilles voitures américaines** sur la place Gilles Léontin, le tout couronné par une parade dans les rues du village.



Nous comptons sur vous pour inaugurer ensemble ce Festival. À très bientôt !

Le marché des Créateurs Vendredi 30 juillet à partir de 18 heures

Événement gratuit avec ambiance musicale



Créé en 2018, le Marché des Créateurs nocturne à Boulbon assure la promotion des créateurs du territoire par le biais d'un rendez-vous annuel.

Cette année, pour la troisième édition, les Boulbonnais et amis Provençaux vont avoir des choses à découvrir avec tous les étals des exposants.

Vendredi 30 juillet, à partir de 18 heures, le rendez-vous est donné sur la place Gilles Léontin où exposeront une trentaine d'artisans.

Noémie Duchemin, élue déléguée à l'Environnement et à la transition écologique, et la municipalité organisent ce bel événement. Nous saluons l'initiative d'Amandine Fabre à l'origine de ce marché.

Textiles, céramiques, sculptures, propositions gastronomiques, objets déco, modes, tricots, coutures, bijoux, peintures, bougies, articles bébés, produits de bien-être... seront mis en évidence.



Voilà une belle façon pour flâner un soir en Provence, débiter un week-end ou passer du temps en vacances !

Artisanat d'art, produits régionaux ou bijoux fantaisie... Venez dénicher des merveilles auprès des stands créatifs et constructifs de notre village.

Venez profiter de cette soirée d'été et faites-le plein de cadeaux ou de souvenirs.

Commémorations

◆ 25 avril : journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

Cette journée honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

À cette occasion, Monsieur le Maire, Christian Gilles, a déposé une gerbe au Monument aux Morts de notre village en présence du président de la FNACA, Monsieur Gérard Moine, ainsi que MM. Vautier, Clavel, Amy et Ballot.



◆ Armistice du 8 Mai 1945



DJ Bubu mixe au château



« Un enfant du pays » a assiégé le château de Boulbon avec ses platines le dimanche 4 avril !

Voilà des mois que Jean-Chris Bubu ronge son micro en silence car il ne peut plus « ambiancer » les bodégas et soirées de la région. Toutefois, il n'a rien lâché et, dès le premier confinement, via les réseaux sociaux, il a ressorti ses meilleurs vinyles pour nous faire danser chez nous.

Ses compils sont disponibles sur Facebook et Soundcloud.

Vivement que tous les intermittents du spectacle puissent retrouver une activité normale et nous faire partager leur talent !

Boulbon s'encanaille avec Les Vieilles Canailles



Se retrouver malgré tout !

Une nouvelle fois, le déroulement habituel de notre fête de la Saint-Marcellin a été compromis par les contraintes sanitaires...

Cette fête était prévue sur quatre jours. Le couvre-feu étant à 21 heures, le spectacle initialement prévu en soirée a été programmé le samedi 29 mai à midi.

Comme à l'accoutumée, les habitants ont répondu présents et l'on ressentait un réel plaisir de se retrouver sous les platanes de la place Gilles Léontin pour assister au concert « Tribute Vieilles Canailles » composé de trois chanteurs qui nous ont interprété les plus grands standards d'Eddy Mitchell, Johnny Halliday et Jacques Dutronc.

Bravo aux restaurants Le Café du Commerce et L'Astrado qui ont su respecter les règles sanitaires bien que certains avaient une grande envie de danser.

Une bien belle journée chaleureuse et conviviale !



Fête Nationale

13 JUILLET

Dès 19 h 00 ANIMATION MUSICALE
COMMERCIALE au centre du village

14 JUILLET

08 h 30 DÉJEUNER offert par la municipalité
place G. Léontin

Inscription obligatoire en mairie

10 h 00 CONCOURS de pétanque familial
CONCOURS de belote

En collaboration avec
l'association **Boulbon Animation Culture**

JEUNESSE

Activités ludiques et éducatives



C'est depuis l'année 2011/2012 que l'école primaire des Saules reçoit le label Eco-Ecole. Chaque année celle-ci choisit **un thème autour de l'écologie** et mène des actions tout au long de l'année. Tout le monde y participe : des CP aux CM2 !

Cette année, les déchets sont à l'honneur : comment les réduire, comment les réutiliser, comment s'informer à leur sujet ?

Plusieurs actions ont déjà été accomplies par chacune des classes



et d'autres le seront avant la fin de l'année scolaire.

Après avoir nettoyé la cour pendant les récréations (ramassage des feuilles mortes, des plastiques...), mis en place une poubelle jaune ainsi qu'un composteur pour trier correctement les déchets (restes de goûter, emballages cartons, plastiques...), rapporté les piles et les cartouches d'encre usagées pour les mettre dans des récupérateurs présents dans l'école, **les élèves sont également allés à la déchèterie à pied** pour en comprendre son fonctionnement.

Ils en ont profité pour ramasser tous les déchets sur leur trajet : trois sacs jaunes ont été remplis. Bravo à eux !



Des « bio-challenges » ont été mis en place par les enfants pour que chacun fasse un geste en faveur de l'écologie. Exemple : une semaine de goûter sans emballages plastiques ainsi qu'une semaine à venir à l'école sans voiture.



Enfin, un des plus gros projets consiste à peindre sur les plaques d'égout du village un message écologique et percutant « Ici commence la mer » afin de faire prendre conscience aux gens que tous les déchets jetés par terre (surtout les mégots) finissent dans la mer et la polluent.

Ce sont les élèves de Madame Carrera (CM1) qui se sont engagés dans cette lutte en dessinant leur propre représentation de l'océan ; dessin qui sera mis en pochoir et peint au sol à côté de la plaque d'égout (merci à Lorien Vannier, père d'élève, qui s'occupe de la mise en pochoir). La mairie fournit les bombes de couleurs et soutient cette action !



D'ici la fin de l'année, d'autres ramassages de déchets dans la nature sont prévus, ainsi qu'une visite à la station d'épuration - en vélo bien sûr ! - et également une journée zéro déchet avec des ateliers dans la cour de l'école.

Autant de projets qui enthousiasment les enfants, les enseignants, les parents et grands-parents et qui sont et seront soutenus par la mairie pour les années à venir !



Vendredi 2 avril Carnaval des écoles



Le vendredi 2 avril, le carnaval des écoles, tant attendu par nos enfants, a pu avoir lieu !

Il s'est certes déroulé dans des conditions particulières car le défilé dans les rues du village n'a pu se faire et le non-brassage des élèves a dû être respecté, mais les enfants ont quand même pu enfiler leurs plus beaux déguisements et cela reste le principal ! De quoi mettre un peu de joie et de

gaieté dans cette période morose.

Des jeux ont été organisés dans les deux écoles, le tout accompagné d'un peu de musique par moment. L'APE a offert des confettis et une bombe à serpentin à chaque enfant !

Merci à nos institutrices et à notre instituteur d'avoir joué le jeu à fond et même de s'être déguisés ! L'APE a pris le relais par la suite à la maison des associations en proposant un goûter pour la modique somme de 1 €.



Les enfants ont ainsi eu des crêpes maison, une boisson et un sachet de bonbons (sachet offert personnellement par M. le Maire, Christian Gilles, comme le veut la tradition depuis sa mise en place par Jacques Bura-vand).

Après le goûter, le tirage de la tombola a eu lieu.

Merci à L'APE pour son travail et sa rigueur dans l'organisation du goûter dans le respect des gestes barrières.

En résumé, une bonne après-midi dans la joie pour nos pitchouns !

JEUNESSE

Activités ludiques et éducatives

Pré-inscription aux écoles Rentrée 2021

Ces pré-inscriptions concernent **les enfants qui ne sont pas encore scolarisés** ou qui n'étaient pas scolarisés sur Boulbon et les enfants qui rentrent au C.P. au mois de septembre 2021.

Les parents doivent se présenter en mairie
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
(fermé le mercredi après-midi)
ou sur rendez-vous au 04 90 43 95 47

Pièces à fournir :

Livret de famille – Justificatif de domicile – Carnet de Santé

Cantine scolaire Menus en ligne

Deux fois par mois, les menus de la cantine scolaire sont actualisés sur le site internet de la mairie et sur la page Facebook.

	SEMAINE DU 04/06/2021	SEMAINE DU 11/06/2021	SEMAINE DU 18/06/2021	SEMAINE DU 25/06/2021
Enfants	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert
Adolescents	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert
Jeunes	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert
Adultes	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert	Salade de légumes, Pommes de terre, Poulet rôti, Dessert

Équipements Salle d'accueil de l'école maternelle



Notre école maternelle est récente et les classes bien équipées. Pour améliorer encore les conditions d'accueil des enfants, nous avons finalisé le projet en nous centrant sur les activités ludiques des temps périscolaires : grâce à une subvention départementale, nous avons pu acquérir de nombreux jeux éducatifs pour la salle d'accueil et du matériel pour les moments en extérieur - vélos, tricycles, ballons sauteurs, cerceaux, Legos géants et jeux de croquet... Nos plus jeunes pourront à présent profiter pleinement des temps de garderie et de cantine !

Marjorie Lux



L'Étoile Sportive Boulbonnaise

La saison 2020 /2021 fut stoppée après 5 matchs à cause de l'épidémie du covid-19. Malgré cela, L'ESB du côté des jeunes a pu malgré les conditions sanitaires strictes à faire quelques entraînements pour essayer de garder nos jeunes dans le bain. Malgré le manque de match, la passion a continué. Maintenant **nous pouvons préparer la prochaine saison avec l'espoir d'un plus grand nombre d'enfants.**

Entraîneur U12/U13 Christopher Galeron
 Entraîneur U8/U9 Nicolas Galeron
 Entraîneur U6/U7 Mickael Ripetti – Jordan Ripetti
 Entraîneur gardien Christophe Berlandier
 Contact : Christopher Galeron – 06 29 96 75 47

**E
S
B**

Le lancement de cette saison 2021/2022 s'annonce compliqué sur le plan financier. La mairie de notre village a décidé de nous diminuer notre subvention qui est vitale pour notre association en espérant qu'elle puisse nous suivre en cas de coup dur et que L'ESB puisse continuer à exister.

Équipe 1 : pas de changement. Elle reste dirigée par Antony Gaona.

Équipe 2 : L'ESB remercie pour son investissement Mickael Blanc qui a décidé d'arrêter. Il sera remplacé par le Graveonnais Cédric Dourguin. Souhaitons-lui une bonne saison.

Je remercie toute l'équipe dirigeante sans exception pour leur aide.

Merci également à monsieur le maire et son conseil municipal. Enfin merci à Virginie et Pascal de L'Astrado qui nous font confiance pour cette nouvelle saison et qui vont nous faire profiter de leur nouvelle salle.

Merci aussi à nos différents sponsors sans lesquels cela serait compliqué. En espérant vous retrouver autour de notre stade pour encourager votre équipe et dans d'éventuelles manifestations (lotos, tournois).
Michel Chambordon, président

Les Vieux Crampons

Reprise des activités

Après une année en sommeil, **nous allons reprendre nos activités tous les vendredis soir**, le début du calendrier est au 10 septembre 2021.

Je remercie L'Astrado de nous accueillir les vendredis de match à Boulbon, je remercie également les services techniques pour la qualité des installations que nos adversaires apprécient à chaque rencontre.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, sachez qu'il faut avoir minimum 35 ans et l'esprit loisir !
Le président, J.-F. Moine

La Boule Boulbonnaise

Calendrier prévisionnel des concours de boules

Vendredi 11 juin 2021	19h00	Concours familial escolo
Vendredi 18 juin 2021	19h00	Concours familial
Samedi 19 juin 2021	15h00	Tête à tête sociétaires
Vendredi 25 juin 2021	19h00	Concours familial
Vendredi 2 juillet 2021	19h00	Concours familial
Samedi 3 juillet 2021	15h00	Concours promotion triplette mêlée de la municipalité
Vendredi 9 juillet 2021	19h00	Concours familial
Mercredi 14 juillet 2021	10h00	Concours sociétaires de la municipalité
Vendredi 16 juillet 2021	19h00	Concours familial
Vendredi 23 juillet 2021	19h00	Concours familial
Vendredi 30 juillet 2021	19h00	Concours familial
Vendredi 6 août 2021	19h00	Concours familial
Vendredi 13 août 2021	19h00	Concours familial
Vendredi 20 août 2021	19h00	Concours familial
Vendredi 27 août 2021	19h00	Concours familial
Samedi 28 août 2021	19h00	Concours Doublettes choisies – Saint-Éloi
Samedi 4 septembre 2021	12h00	Journée de l'Amitié à Boulbon
Mardi 21 septembre 2021	15h00	Concours promotion doublettes choisies de l'Automne.



Ces événements seront organisés dans le strict respect des obligations sanitaires en vigueur à la date de leur tenue.

Société de Chasse La Diane



La saison est terminée, cependant l'ensemble du bureau et quelques volontaires se sont mis au travail pour rendre notre territoire encore plus attrayant. En effet, hormis l'entretien des mangeoires et abreuvoirs, nous créons encore de nouvelles cages afin de les protéger et ce jusqu'à ce que tout le territoire soit couvert.

Les miradors ont été réparés en même temps que plusieurs autres sont venus renforcer les lignes de tir.

Grâce à une équipe de volontaires, ce n'est pas moins de 320 lapins qui ont été lâchés dont 230 de reprise. En ce



moment, c'est la création de deux nouvelles garennes de lâchers (photo ci-dessus) qui occupe le plus clair de notre temps. En attendant l'ouverture de la chasse, début septembre, je souhaite à tous de passer un très bel été.

*Le président Jean-Paul Buravand
et son conseil d'administration*

Club Taurin

Fête de septembre

Mercredi 15 septembre 2021

En soirée : Concours de boules du CTB
aux arènes



Jeudi 16 septembre

Toute la soirée encierro

Vendredi 17 septembre

18h : Tour de ville suivi des bandido

En soirée : repas coquillages
avec DJ Bubu
et son show

Samedi 18 septembre

Journée à l'ancienne

9h : Déjeuner

11h : Départ de la longue

13h : Repas moules-frites
avec Lety Cuisine

18h : Bandido

Dimanche 19 septembre

11h : Départ de la longue

13h : Repas

18h : Bandido



Ce programme reste évidemment sous réserve de nouvelles directives concernant les mesures sanitaires liées au Covid-19.

Société Saint-Éloi

Programme de la fête

**Du Vendredi 27
au Dimanche 29 août**

Les festivités débuteront
vendredi 28 août 2021
par un grand bal avec
**L'Orient Express Orchestra
Tribute Tina Turner**



Samedi 29 août 2021 :

14h00 : Garniture de la charrette

19h00 : Essais de la charrette

En début de soirée :

Diva's DeeJay Show

proposé par JCB Music

Dimanche 30 août 2021:

8h00 : Déjeuner des charretiers

9h30 : Grand'messe en Provençal

10h30 : Bénédiction et défilé de la charrette

12h00 : Apéritif-concert

13h30 : Repas champêtre sous les ombrages

18h30 : Bandido



ASSOCIATIONS

La vie du village

Parcamensa

La Compagnie Parcamensa

vous donne rendez-vous

le **mercredi 15 septembre 2021**

pour la reprise de ses activités.

Les cours de danse seront dispensés

le mercredi après-midi

après acceptation de la mairie.



Horaires des cours de danse :

8/10 ans : Cours technique 14 h 00 à 15 h 15

6/7 ans : Initiation 15 h 30 à 16 h 30

4/5 ans : Initiation 16 h 30 à 17 h 30

Gymnastique Volontaire

Encore une saison bien particulière qui s'achève...

Malgré tout, nous avons pu continuer à faire de la gym, en vidéo, avec Valérie pendant l'hiver, puis des cours en plein air. Dès que cela a été possible, nous avons également repris la marche et l'acti'march', tout cela sans oublier bien sûr de respecter les règles sanitaires.

Cette saison, nous n'avons pas pu organiser de sorties ni de repas, mais nous comptons bien nous rattraper dès que possible.

Espérons que la rentrée de septembre soit plus sereine et que les cours puissent reprendre normalement.

Notre animatrice Elyane prenant une retraite bien méritée, nous accueillerons la jeune et dynamique Lucie.

Les cours reprendront

le lundi 13 septembre.

Nous comptons sur votre présence pour faire repartir le club sur un bon pied.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et essayer.

Le club de gymnastique volontaire vous souhaite à tous un très bel été et de bonnes vacances. Prenez soin de vous.

Rappel :

Cours de gym :

Lundi et Mercredi : 18h30-19h30

Vendredi : 9h-10h

Acti'March' :

Mardi : 14h à 15h

Marche : Jeudi de 14 h à 16h

Renseignements :

Contactez Marylise au 06 19 45 08 56 et prochainement sur Facebook.



Séance de marche dans la Montagnette.

Rappel des activités sportives :

- Renforcement musculaire, stretching, relaxation, steps, fitball, bâtons, élastiques, ballons, haltères...
- Marche
- Acti'march'



Notre nouvelle salle de gym !

Club de la Montagnette



On espère vous retrouver nombreux pour partager à nouveau des moments d'amitié et de convivialité.

Pour reprendre contact avant les vacances d'été, nous avons décidé de vous réunir lors d'une journée « retrouvailles » en plein air dans le Parc P. Gilles.

Mercredi 30 Juin

Repas buffet (10 €) et jeux divers.

En espérant que la rentrée de septembre sera pour nous tous une rentrée traditionnelle, le Foyer de la Montagnette rouvrira ses portes **le jeudi 2 septembre :**

9 h : Petit-déjeuner sur la terrasse du Foyer

12 h : Repas servi dans le parc P. Gilles

14 h : Concours de boules – Jeux divers

L'atelier de « peinture » reprendra le **lundi 6 septembre**

L'atelier de « patchwork » le **jeudi 9 septembre**.

Le repas de Noël est fixé au **jeudi 16 décembre**.

Le bureau

BAC – Boulbon Animation Culture



Bac reviendra pour un spectacle avant la fin de l'année.

Depuis plus d'un an, l'association n'a pu proposer aux Boulbonnais des spectacles comme prévu chaque année. **Les bénévoles ont pu intervenir dans des EHPAD** en période du premier confinement ainsi qu'au début de l'année 2021. La culture étant à l'arrêt, il devenait impossible de proposer des manifestations pour le village et en dehors. Nous avons donc dû cesser nos activités prévues tout au long de l'année 2020.

En 2021, **nous souhaitons revenir pour un concert** qui sera donné avant la fin de l'année, réunissant les bénévoles de l'association, chanteurs et danseurs. **Nous fêtons la culture, la vie et la musique.** Hâte de vous retrouver ! *Clément Battista, président*

Danse Ta Vie



Claude Ganga
Président : 06 36 66 56 26

Après cette année difficile, nous envisageons cependant la reprise des cours de danse pour **la rentrée le 23 septembre 2021 à partir de 18 h 30** salle Buravand à Boulbon.

Les cours seront toujours dispensés par notre professeur Isabelle Delaye et nous pensons continuer les danses de salon, le rock et les danses en ligne en espérant retrouver nos fidèles membres.

La Pavane du Roy

Reprise des activités

L'ensemble de musique ancienne de Boulbon La Pavane du Roy a repris ses répétitions. Composé de cinq musiciens et chanteurs, il donne régulièrement des concerts de musique renaissance et baroque (16^e et 17^e siècles) dans les lieux historiques de la région.

La prochaine représentation est prévue à la chapelle Saint-Gabriel de Tarascon le dimanche 3 octobre en après-midi.

Au programme, des œuvres de Guillaume Costeley, Clément Janequin, Claudio Monteverdi... autour du thème La guerre-l'amour-la fête.

Les musiques sont jouées sur des instruments parfois méconnus : violes de gambe, flûtes à bec, cornet à bouquin, cromornes, guitare... et chant.

Courriel et contact :

<https://ensemblepavaneduroy.wixsite.com/musique>



Autour du clocher

Quelques nouvelles de la paroisse

Malgré la pandémie, la paroisse a continué à assurer sa mission de prière, d'accompagnement des personnes en deuil ou malades, d'enseignement du catéchisme aux enfants et la célébration des sacrements dont la messe tous les samedis soir et les jours de fête.

Après les magnifiques et ferventes célébrations de Noël le 24 décembre de l'année dernière, qui ont été très suivies, nous avons célébré le Triduum de Notre-Dame de Lourdes les 11-12 et 14 février. Si la grotte était plus réduite cette année, la ferveur était grande, surtout en ces temps si particuliers, pour demander à Marie sa protection et son soutien. Lourdes était d'ailleurs à l'honneur cette année car l'abbaye Saint-Michel de Frigolet recevait le 26 mai dernier les reliques de sainte Bernadette Soubirous, messagère de Notre-Dame. Les enfants, les jeunes et quelques paroissiens, après un petit film, ont vécu un moment d'intense prière auprès des restes précieux de cette sainte si humble et si attachante.

Le Père Armand Sanchez, aumônier de la Visitation de Tarascon, est venu célébrer la fête Pâques le dimanche 4 avril, tandis que le reposoir du Jeudi-Saint avait attiré les fidèles pour un temps d'adoration.

Du 11 au 22 mai, nous avons eu la joie d'accueillir dix séminaristes du séminaire Saint-Luc d'Aix, pour une découverte pastorale de notre paroisse et des autres paroisses de l'Unité Pastorale Sainte Marthe. Au menu de Boulbon : mariage à Saint Marcellin, liturgie et messes, visite du village et partage avec les paroissiens sans oublier les traditions provençales chez Clotilde Hébrard.

Notre archevêque, Monseigneur Christophe Dufour, nous a fait l'honneur d'une visite pastorale de quatre jours du 27 au 30 mai. Il a retrouvé la communauté paroissiale à Saint-Pierre-de-Mézoargues, nous a exhortés à la mission et a apprécié le travail des groupes de tradition comme la société de Saint-Éloi et l'Escolo bourbounenco ddu vesti, ainsi que l'engagement total des bénévoles de notre paroisse. Il a béni et inauguré la maison inter-paroissiale Béthanie au terme d'une année de travaux. Nous remercions à cette occasion les Boulbonnais et les Saint-Pierrois pour leur générosité. Monseigneur a aussi goûté nos spécialités locales avec enthousiasme !

Le 1^{er} juin, la procession de Saint-Marcellin et la bénédiction des Bouteilles a réuni un grand nombre de Boulbonnais, fidèles à la tradition. Le 2 juin, la messe en « lengo nostro » a rassemblé les paroissiens autour des reliques du saint martyr protecteur du village, « *Bon per l'aigo et bon per lou vin* ».

Le 13 juin à 10h30, Théo Bougandoura a fait sa première communion à l'église Saint-Joseph. Cette année, nous avons accueilli très peu d'enfants au catéchisme même si plusieurs petits Boulbonnais suivent la catéchèse à l'ensemble scolaire Sainte-Marthe de Tarascon ou à l'école catholique hors contrat de Frigolet. Espérons que l'année prochaine sera plus fructueuse, l'avenir de notre paroisse en dépend... **Réjouissons-nous des six baptêmes et six mariages annoncés ou déjà célébrés** et de l'accompagnement des familles endeuillées par le départ d'un proche.

Le 5 et le 26 juin nous dirons au revoir avec émotion à nos amis Pierre Bertoni, ordonné prêtre à Ajaccio le 27 juin et Thibault de Bruyn, ordonné diacre en vue du sacerdoce le 5 septembre à Vannes. Jean-Marie Bourtoul, séminariste du diocèse d'Aix, reste avec nous et sera rejoint en septembre par deux autres jeunes en formation vers la prêtrise.

Père Michel Savalli, curé





Arts de Vivre

Depuis 2007, l'association œuvre auprès des jeunes pour la promotion des sciences de l'environnement et du développement durable par l'éducation, la sensibilisation, la formation et le portage de projets sur le territoire. L'un des leviers éducatifs et de formation est la conduite de projets labellisés en Environnement et en Développement Durable (EDD) dans les établissements, de la maternelle au lycée, afin d'impliquer les élèves dans l'évaluation environnementale de leur cadre de vie scolaire et de les rendre actifs dans le choix et la mise en œuvre d'actions concrètes.



Co-animation de la formation sur la cantine durable (PETR du Pays d'Arles).



Parlement régional de la jeunesse avec les éco-ambassadeurs.

SAMEDI 9 OCTOBRE

14h-17h : Sortie nature à la découverte de l'eau et de la biodiversité sur le plateau de la petite Crau (Saint-Rémy-de-Provence)

CONTACT

Siège social : Hôtel de Ville Boulbon

Tél. : 06 76 44 67 28 www.volucance.org/a2v
asso.artsdevivre@gmail.com

Intuitae

Reprise théorique des cours (sur les mêmes créneaux que les années précédentes).

LUNDI de 19h30 à 21h – MERCREDI de 9h à 10h45

▶ MERCREDI 29 SEPTEMBRE : 9h00 ◀

▶ LUNDI 4 OCTOBRE : 19h30 ◀

Les Amis du Vieux Boulbon

18 et 19 septembre, les JEP

Renseignements et inscriptions :

amisduvieuxboulbon@gmail.com

ou 06 87 38 64 56



Samedi 18

Visite du village et de ses monuments

Durée : environ 2h

L'oratoire Saint-Christophe, le château féodal, la chapelle Saint-Marcellin.

Hormis ces grandes étapes, c'est le village lui-même que l'on découvre : ses parties de remparts encore existantes, ses portes fortifiées et tours de défense ainsi que ses rues typiques.

Point de rendez-vous fixé place Gilles Léontin (près de la fontaine) à 14h30.

Plan d'accès : www.mairie-boulbon.fr

Dimanche 19

Visite du village et de ses monuments

Paysage et Patrimoine

Durée : environ 3h

La visite comporte quatre étapes. À la fin de chacune d'elle, il est possible de revenir au point de départ.

1 – Village et château.

2 – Chapelle Saint-Marcellin

3 – Moulin Bonnet (sauf interdiction préfectorale d'accès au massif)

4 – Retour au village par le vallon où se trouve la source qui alimentait le château.

Départ : place Gilles Léontin (près de la fontaine) à 14h.

– Dimanche 19 de 14h30 à 17h30 :

Ouverture de la chapelle Saint-Marcellin

– Samedi 18 et dimanche 19 de 14h30 à 17h30 :

Visite commentée, en continu, du moulin Bonnet

(sauf interdiction préfectorale d'accès au massif)

Pour l'accès au moulin, consulter les panneaux place de la Mairie et place Gilles Léontin.



Boulbon Château Passion



L'année 2020 a été marquée par la pandémie, les diverses activités et les spectacles prévus ont été mis en attente avec l'espoir que les réglementations puissent être assouplies à partir de l'été 2021. Il s'agit notamment de la **chasse au trésor pour les enfants de l'école de Boulbon, de séances de cinéma, de vide commodes d'Arlésiennes, de concerts, soirées gastronomiques et des journées du Patrimoine.**

Le bureau s'est réuni régulièrement pour préparer des événements. **Jean-Pierre Julien, le nouveau trésorier** qui avait été coopté en fin d'année, a été élu lors de l'assemblée générale du 7 avril. Il a immédiatement rejoint notre groupe de travail en apportant son expertise locale et associative.

Nous souhaitons que des liens continuent à se tisser avec les autres associations boubonnaises afin que le château représente un lieu fédérateur pour tous les publics y compris les jeunes générations dans un esprit chaleureux et festif. Faire connaître l'histoire du village et développer les recherches historiques sont également essentiels à notre association.

Dominique de Lavergne a continué durant toute l'année à sécuriser le château tout en aménageant de nouveaux lieux propices au développement culturel du château et à l'accueil des visiteurs dans les meilleures conditions.

Sous réserve des décisions gouvernementales concernant la pandémie, plusieurs événements artistiques sont prévus dans le strict respect des consignes et des gestes barrières.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

20 JUIN : Fête de la Musique.

Soirée animée par JCB music

9 JUILLET : Dîner insolite

23 ET 24 JUILLET : « Elvis la Légende ». Spectacle musical avec Mel Bouvey et les Voix du Ventoux

5 SEPTEMBRE : « Le Cabaret de Poche » par la compagnie toulousaine Saseo qui réunit des artistes issus de cirques et de la musique, spectacle familial pour tout public

10 OCTOBRE : « Carmen ou la marge libre », spectacle musical pour tout public par le Théâtre Rural d'Action Culturelle.

D'AUTRES PROJETS SONT À L'ÉTUDE :

Organisation d'un vide commode d'Arlésienne avec ambiance musicale provençale et d'un vide-grenier.

Soirée en hommage à Jean Arène avec projection du film documentaire de René Bjerke « Jean Arène, un peintre en Provence »

La deuxième terrasse est à présent dégagée et prête pour des réunions ou des spectacles plus intimes dans un espace protégé.

Toutes les personnes souhaitant participer au développement de l'association, à la création des événements et à leur réalisation peuvent se manifester afin de rentrer au bureau en tant que membres actifs selon les disponibilités, l'énergie et les domaines de compétence de chacun.



Escolo Bourbounenco dóu Vèsti

Programme des festivités à venir sous réserve de mesures gouvernementales anti-Covid

- **Dimanche 4 juillet :** Fête du costume à Arles
- **Dimanche 25 juillet :** Fèsto Vierginenco avec prise de Ruban d'Anaé Durbesson aux Saintes-Maries-de-la-Mer
- **Dimanche 1^{er} août :** Fête de Saint-Pierre-de-Mezoargues
- **Dimanche 29 août :** Fête de la Saint-Éloi à Boulbon
- **Samedi 18 septembre :** Abrivado à l'ancienne Boulbon
- **Mardi 14 septembre :** rentrée de l'Escolo Bourbounenco
- **Du mardi 2 novembre au mardi 14 décembre :** Atelier de crèches à l'Escolo Bourbounenco

- **Vendredi 10 décembre :** Gros souper
- **Dimanche 12 Décembre :** Concert de Noël à l'église Saint-Joseph de Boulbon, organisé par l'Escolo Bourbounenco
- **Vendredi 24 décembre :** Messe de Noël avec pastrage
- **Du lundi 27 décembre 2021 au samedi 8 janvier 2022 :** Concours de crèches
- **Vendredi 28 janvier 2022 :** A.G. de l'Escolo Bourbounenco

Le Président : Jo Jourdes

Fête de la Saint-Marcellin

Les Boulonnais encore et toujours au rendez-vous!

C'est dans une relative intimité que la traditionnelle procession des Bouteilles a eu lieu cette année en la chapelle Saint-Marcellin le mardi 1^{er} juin. Le contexte était toutefois particulier en raison de l'épidémie de la Covid 19, ce qui n'a pas empêché les fidèles de perpétuer cette tradition séculaire connue, il faut le dire, dans le monde entier.

Le curé Savalli, entouré de deux pères de Frigolet, du père Armand de la Visitation et de Rémi Soulier, séminariste de Tarascon, le maire, Christian Gilles, Lucien Limousin, maire de Tarascon, les anciens élus du village et les fidèles ont savouré cette messe dite en lengo

nostro, comme le veut la tradition, notamment lorsque le félibre Étienne Buravand a lu avec sérénité et solennité un extrait du livre saint.

Et puis le père Savalli a prononcé la phrase magique :

« *Destapas vòsti fiolo, aro, poudèn tasta louvin!* »

Les bouchons ôtés, il a béni ce vin de messe dont il faut boire une gorgée avant de le reboucher, car ne l'oublions pas, il faut ensuite utiliser ce breuvage à bon escient lorsque la santé chancelle. Il fut un temps d'ailleurs, lorsque la peste frappait aux portes de la Provence, notre village attirait tous les regards puisque ce fléau ne touchait

aucun villageois et pour cause, on y buvait le vin issu de sa grande production viticole.

Selon la tradition, Saint-Marcellin veille sur ce breuvage, mais pas uniquement puisque lors des sécheresses ou des inondations, on fait également appel à ses pouvoirs protecteurs.

Si à ce jour la viticulture tient une modeste place au village, nombreux sont les agriculteurs qui replantent des cépages. Alors... pourquoi pas un vin local béni en la chapelle Saint-Marcellin dans quelques années?

« *Sant-Marcelin, bon pèr l'aigo e bon pèr lou vin.* »

Denys Turrier



Bienvenue

27.12.2020	DAVID DELLA TORRE Agathe
02.01.2021	FAVIER Léo
17.01.2021	LONGIN Alix
25.01.2021	DELAYGUE Valentin
05.02.2021	DEROUDILLE Théo
08.03.2021	ELI Adèle



Alix



Adèle



Valentin

Si vous souhaitez que la photo de votre enfant soit publiée dans le bulletin, veuillez la joindre à l'autorisation ou nous l'adresser par e-mail à : mairiedeboulbon@wanadoo.fr

Oui et Noms

21.04.2021 GABON Sophie et FERRAGU Jean-Baptiste, Pierre, Bernard

Naissances / Mariages : seules les personnes ayant donné leur autorisation écrite en mairie y figurent.

Les actes d'État civil ne sont publiés que si les communes concernées nous en informent.

Ils nous ont quittés

15.12.2020	MARTINEZ José
26.12.2020	ROUSSILLON Georges, Louis
25.01.2021	BRISSET Christophe, Jean-Louis
28.02.2021	MOUTET Camille, Louise, Berthe
02.03.2021	BERNARD Roland, Robert, Jean
14.03.2021	LAMOUREUX Léontine, Joséphine, Françoise
17.04.2021	SAINT-MICHEL Raymond, Élie, Edmond

Liste : « Boulbon, une passion partagée »

Chères Boulbonnaises, Chers Boulbonnais,

Ce bulletin est l'occasion pour nous de vous souhaiter un agréable été qui se profile après ces longs mois de confinement qui ont pesé sur la vie quotidienne du village qu'elle soit citoyenne, associative, ou économique, tout comme sur l'activité de nos commerces. C'est aussi pour nous l'occasion de souhaiter bienvenue à notre nouveau boulanger et lui adresser tous nos vœux de réussite.

Un an ! Un an que notre nouveau Maire est installé. Un an, c'est l'heure de faire un premier bilan car nous attaquons le second budget du nouveau Maire.

Le budget de la Mairie, c'est l'argent des Boulbonnais (es). C'est ce que les municipalités précédentes, dans leur gestion soucieuse des deniers de la commune, nous ont laissé. Que dire ?

Masse salariale et indemnités des élus : après une augmentation de 10% l'an dernier, voici une nouvelle augmentation de 4,5% cette année. Ce poste budgétaire avec 975.200 € de masse salariale et 70 000 € d'indemnités des élus frôle désormais la moitié des dépenses de fonctionnement (49%)...

La moyenne nationale pour les communes comparables (1000 à 2000 habitants) est autour de 43% (source AMF Association des Maires de France). Pourquoi tant de dépenses si rapidement ?

À l'heure des baisses de dotations et du désengagement de l'État, est-ce bien raisonnable de poursuivre dans cette voie, en embauchant toujours plus de personnel ?

Ainsi, les réserves financières communales de notre budget de fonctionnement dans lesquelles il faut « piocher » diminuent et

fondent au soleil. Un mandat c'est 6 ans ? Où serons-nous dans 5 ans ? Un an et nous voyons déjà le bateau dériver...

Communication : 28 000 € au lieu de 20 000 € l'an passé soit 40% d'augmentation et à mi-exercice, pas d'évolution... rien de neuf... Alors, pourquoi tant d'argent ? Pas de débat ni de présentation au conseil municipal...

Frais de contentieux : 40 000 € pour 2021 contre 35 000 € en 2020, soit 5 000 € de plus, soit 13% d'augmentation ...

Le mode de fonctionnement choisi par le Maire est simple : des commissions, pas de débat au sein du conseil municipal. Les commissions se réunissent, et le résultat de leur travail n'est ni communiqué, ni présenté en conseil municipal (sauf si une délibération est obligatoire), ni jamais remonté en un projet communal.

Du reste, lorsque nous demandons, comme la loi du 27/12/2019 l'impose (loi engagement et proximité), à avoir un débat sur le projet communal, celui-ci nous est refusé.

Ce mode de fonctionnement ne permet pas aux Boulbonnaises et aux Boulbonnais de voir et de comprendre la ligne directrice de la municipalité, et le sens de ses actions.

Ce mode de fonctionnement ne permet pas aux conseillers municipaux d'exercer leur mandat en pleine connaissance et donc de prendre collectivement des décisions.

Ce mode de fonctionnement, au coup par coup, n'apporte pas la rigueur indispensable à la bonne gestion de notre commune, et la transparence nécessaire à l'action communale qui nous est due.

Boulbon, une passion partagée

Liste : « Ensemble pour notre village »

Réponse aux propos tenus par l'opposition

– **Revalorisation des indemnités des élus des petites communes**

Réalisée en janvier 2020 (+ 10%) sous l'ancienne municipalité. 2021 : aucune revalorisation n'est inscrite au budget.

– **Embauches de personnel**

L'effectif n'a pas augmenté. Il a simplement été pourvu au remplacement des agents partis à la retraite ou en congés maternité.

– **Maîtrise des réserves financières**

À ce jour, les réserves financières sont stables. Nous sommes vigilants car plusieurs chantiers importants sont en préparation (cimetière, presbytère, Maison du Bel Age).

Nous maîtrisons parfaitement les finances municipales.

– **Communication**

20 000 € prévus à l'article 6237 « Publications » pour le Bulletin municipal, un guide pratique à créer et d'autres moyens de communication (en cours de réflexion).

Le chiffre de 28 000 € ne correspond à aucune donnée comptable selon nos services.

– **Frais de contentieux**

Les montants annoncés sont exacts, mais sont à mettre à l'effectif de précédentes municipalités. Tous les dossiers sont en cours depuis plusieurs années (école maternelle les Tilleuls, problèmes de voisinage, ADER).

– **Fonctionnement des réunions de travail**

Exemple, pour l'établissement du budget : **trois commissions ont**

travaillé ensemble (Finances, Budget, Travaux). Elles se sont réunies le 26/01, le 11/02, le 01/03/2021 durant trois après-midis complètes.

Dix conseillers municipaux ont été convoqués dont trois sur quatre de l'opposition.

Réunions en toute harmonie et transparence. **Aucune remarque de l'opposition. Le budget a été voté à l'unanimité.**

Pour information, un seul membre de l'opposition n'était pas présent aux trois réunions, il a donc voté le budget en toute ignorance des chiffres.

Nous vous avons promis que nous serions transparents, nous le sommes.

Nous vous avons promis que nous serions à votre écoute, nous le sommes.

Nous vous avons promis que ce serait différent, ça le devient.

Nous avons tout tenté pour construire une équipe soudée pour travailler efficacement pour le village. Lors de leurs compositions, toutes les commissions ont été ouvertes à tous les élus. Les budgets présentés sont toujours prévisionnels. Certaines commissions sont soumises à discrétion, dont l'urbanisme, ce qui n'a pas été totalement respecté de la part de l'opposition.

Nous sommes à votre disposition pour vous informer plus en détail sur les projets en cours et autres sujets. N'hésitez pas à nous solliciter.

Je souhaite à vous tous, de la part de toute l'équipe municipale, bonne santé et bonnes vacances.

Bernard Mompeurt, 1^{er} Adjoint.

AGENDA

JUILLET

JEUDI 1^{er} - Alerte téléphonique test

DU 2 AU 11 JUILLET - EXPOSITION
Jean Arène à la chapelle Sainte-Anne

VENDREDI 2 -

HOMMAGE à Jean Arène

VENDREDI 9 - DÎNER INSOLITE
(Boulbon Château Passion)

MARDI 13 - ANIMATION MUSICALE ET COMMERCIALE
au centre du village

MERCREDI 14 -

08 h30 : DÉJEUNER offert par la municipalité, place
G. Léontin, inscription obligatoire en mairie

10 h00 : CONCOURS DE PÉTANQUE Familial
CONCOURS de belote

DU 23 AU 25 - FESTIVAL ROCK

VENDREDI 30 - MARCHÉ NOCTURNE
DES CRÉATEURS



AOÛT

DU 20 AU 29 - PRUDENCE
EXPOSITION PEINTURE
à la chapelle Sainte-Anne

DU 27 AU 29 - FÊTE DE LA SAINT-ÉLOI
(programme page 39)



SEPTEMBRE

JEUDI 2 - RENTRÉE SCOLAIRE

RÉOUVERTURE du Foyer de la Montagnette

DIMANCHE 5 - SPECTACLE «Le Cabaret de Poche»
Boulbon Château Passion

LUNDI 6 - REPRISE DES COURS Atelier Peinture
Foyer de la Montagnette

JEUDI 9 - REPRISE DES COURS Atelier Patchwork
Foyer de la Montagnette

VENDREDI 10 - DÉMARRAGE DE LA SAISON
Les Vieux Crampons

LUNDI 13 - REPRISE DES COURS Gym volontaire

MARDI 14 - RENTRÉE de L'Escolo Bourbonnenco d'ou Vèsti

MERCREDI 15 - REPRISE DES COURS Parcamensa

DU 15 AU 19 - FÊTE DU CLUB TAURIN BOULBONNAIS
(programme page 39)

DU 18 AU 19 - JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Les Amis du Vieux Boulbon

JEUDI 23 - REPRISE DES COURS Danse ta Vie

SAMEDI 25 - MUSIQUE EN BALLADE
Conservatoire de Musique du Pays d'Arles

MERCREDI 29 - REPRISE DES COURS Intuitae



OCTOBRE

VENDREDI 1^{er} - AIDE AU CHAUFFAGE et COLIS DE NOËL
Date limite du dépôt de dossier (CCAS)

SAMEDI 9 - SORTIE NATURE avec Arts de Vivre

DIMANCHE 10 - SPECTACLE «Carmen ou la marge libre»
Boulbon Château Passion

NOVEMBRE

DU 2 NOVEMBRE AU 14 DÉCEMBRE - ATELIER CRÊCHES
Escolo Bourbonnenco d'ou Vèsti

DÉCEMBRE

VENDREDI 10 - LE GROS SOUPER Escolo Bourbonnenco
d'ou Vèsti

DIMANCHE 12 - CONCERT DE NOËL à l'église St-Joseph

JEUDI 16 - REPAS DE NOËL Foyer de la Montagnette

VENDREDI 24 - MESSE DE NOËL ET PASTRAGE
Escolo Bourbonnenco d'ou Vèsti

À partir du 27 - CONCOURS DE CRÊCHES
Escolo Bourbonnenco d'ou Vèsti

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

LOTOS DES ASSOCIATIONS :

Voir dates sur réseaux sociaux et affichage dans commerces

DÉCEMBRE

ILLUMINATION DES RUES DU VILLAGE